Les états financiers ci-joints ont été préparés par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA), gestionnaire des fonds de placement RBC GMA (les « fonds »), et approuvés par le conseil d'administration de RBC GMA. Nous sommes responsables de l'information contenue dans les états financiers.

Nous avons adopté des procédés et des contrôles appropriés pour nous assurer que l'information financière est préparée dans un délai raisonnable et qu'elle est fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) (et ils comprennent certains chiffres fondés sur des estimations et des jugements). Les principales méthodes comptables qui, à notre avis, sont appropriées pour les fonds, sont décrites dans la note 3 des notes annexes accompagnant les états financiers.

Damon G. Williams, FSA, FICA, CFA
Chef de la direction
RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.

Le 9 août 2023

Heidi Johnston, CPA, CA
Chef des finances
Fonds RBC GMA

États financiers intermédiaires non audités
Les présents états financiers intermédiaires n'ont pas été audités par les auditeurs externes des fonds. Les auditeurs externes auditeront les états financiers annuels des fonds conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité) (en milliers de dollars)

FONDS D'OBLIGATIONS PHILLIPS, HAGER & NORTH

Le 30 juin 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût ($)	Juste Valeur ($)	% de l'actif net
OBLIGATIONS				
OBLIGATIONS AUSTRALIENNES				
Ausgrid Finance Pty., 5,370 %, 26 juill. 2033, CAD	38 800	38 800	38 800	
TOTAL DES OBLIGATIONS AUSTRALIENNES		38 800	38 800	**0,4**
OBLIGATIONS CANADIENNES				
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS				
407 International Inc., 4,220 %, 14 févr. 2028	11 290	11 287	11 010	
407 International Inc., 6,470 %, 27 juill. 2029	6 545	8 848	7 137	
407 International Inc., 4,450 %, 14 août 2031	14 555	14 391	14 009	
407 International Inc., 2,590 %, 25 mai 2032	17 530	18 791	15 058	
Access Justice Durham Ltd., 5,015 %, 31 août 2039	3 163	3 490	3 145	
Access Prairies Partnership, 4,232 %, 1er mars 2048	5 881	5 879	5 258	
Access Roads Edmonton Ltd., 5,669 %, 30 sept. 2037	1 739	1 951	1 788	
Access Roads Edmonton Ltd., 5,812 %, 30 sept. 2037	3 166	3 727	3 293	
Aéroports de Montréal, 6,950 %, 16 avr. 2032	4 995	6 781	5 359	
Aéroports de Montréal, 6,550 %, 11 oct. 2033	2 202	3 175	2 521	
Aéroports de Montréal, 5,170 %, 17 sept. 2035	4 400	5 694	4 589	
Aéroports de Montréal, 5,670 %, 16 oct. 2037	3 895	5 292	4 312	
Aéroports de Montréal, 3,919 %, 26 sept. 2042	4 156	4 577	3 789	
AIMCo Realty Investors LP, 3,043 %, 1er juin 2028	4 395	4 042	4 023	
Alberta Powerline LP, 3,340 %, 1er juin 2032	34 965	36 035	32 220	
Alberta Powerline LP, 3,351 %, 1er sept. 2032	45 602	47 370	42 038	
Alectra Inc., 2,488 %, 17 mai 2027	23 560	24 767	21 705	
Alectra Inc., 1,751 %, 11 févr. 2031	2 774	2 755	2 274	
AltaLink LP, 3,668 %, 6 nov. 2023	13 000	13 685	12 927	
AltaLink LP, 1,509 %, 11 sept. 2030	580	580	474	
AltaLink LP, 4,692 %, 28 nov. 2032	6 980	6 990	7 048	
AltaLink LP, 5,249 %, 22 sept. 2036	8 800	10 995	9 338	
Banque de Montréal, 3,190 %, 1er mars 2028	10 000	9 536	9 353	
BCI QuadReal Realty, 1,680 %, 3 mars 2025	13 165	12 225	12 365	
BCI QuadReal Realty, 2,551 %, 24 juin 2026	5 000	4 665	4 643	
La compagnie de téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 3,350 %, 12 mars 2025	45 515	44 897	43 961	
La compagnie de téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 4,550 %, 9 févr. 2030	27 730	27 643	27 005	
La compagnie de téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 3,000 %, 17 mars 2031	1 315	1 142	1 142	
La compagnie de téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 5,850 %, 10 nov. 2032	7 640	7 622	8 036	
Blackbird Infrastructure 407 GP, 3,760 %, 30 juin 2047	1 802	1 843	1 578	
Bridging North America GP, 4,023 %, 31 mai 2038	14 660	14 829	13 219	
Bridging North America GP, 4,341 %, 31 août 2053	4 520	4 796	3 832	
Brookfield Corp., 5,040 %, 8 mars 2024	7 755	8 165	7 727	
Brookfield Finance II Inc., 5,431 %, 14 déc. 2032	29 100	29 100	28 797	
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 5,616 %, 14 nov. 2027	8 890	8 890	8 938	
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 5,980 %, 14 févr. 2033	2 065	2 064	2 133	
Brookfield Property Finance ULC, 4,346 %, 3 juill. 2023	4 620	4 631	4 619	
Brookfield Property Finance ULC, 4,300 %, 1er mars 2024	26 305	26 307	25 729	
Brookfield Property Finance ULC, 3,926 %, 24 août 2025	18 780	18 788	17 178	
Brookfield Property Finance ULC, 3,930 %, 15 janv. 2027	11 345	11 297	9 638	
Brookfield Renewable Partners ULC, 3,752 %, 2 juin 2025	20 480	20 923	19 782	
Brookfield Renewable Partners ULC, 4,250 %, 15 janv. 2029	17 640	17 556	16 852	
Brookfield Renewable Partners ULC, 5,880 %, 9 nov. 2032	19 970	20 358	20 803	
Brookfield Renewable Partners ULC, 3,330 %, 13 août 2050	5 905	5 893	4 222	
Bruce Power LP, 3,969 %, 23 juin 2026	25 920	26 824	25 038	
Bruce Power LP, 4,700 %, 21 déc. 2027	5 990	5 988	5 895	

Le 30 juin 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût ($)	Juste Valeur ($)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
Bruce Power LP, 2,680 %, 21 déc. 2028	32 280	31 306	28 732	
Bruce Power LP, 4,010 %, 21 juin 2029	31 959	32 404	30 400	
Bruce Power LP, 4,000 %, 21 juin 2030	26 040	25 527	24 469	
Bruce Power LP, 4,990 %, 21 déc. 2032	3 845	3 843	3 820	
Bruce Power LP, 4,132 %, 21 juin 2033	6 537	5 970	6 044	
Calgary Airport Authority, 3,454 %, 7 oct. 2041	8 385	8 385	7 135	
Calgary Airport Authority, 3,754 %, 7 oct. 2061	6 185	6 185	5 398	
Calgary Glycol Facilities Corp., 3,257 %, 29 oct. 2058	3 810	3 810	2 898	
Corporation Cameco, 4,190 %, 24 juin 2024	22 915	22 917	22 528	
Corporation Cameco, 2,950 %, 21 oct. 2027	23 145	23 131	20 972	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, 4,400 %, 10 mai 2033	27 370	27 322	26 877	
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, 1,589 %, 24 nov. 2023	16 815	16 809	16 572	
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, 2,540 %, 28 févr. 2028	10 140	9 982	9 182	
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, 3,150 %, 13 mars 2029	5 740	5 202	5 254	
Canadian Utilities Ltd., 4,851 %, 3 juin 2052	8 720	8 749	8 776	
CBHP LP, 2,393 %, 27 août 2029	7 845	7 845	7 128	
CBHP LP, 3,000 %, 27 mai 2053	16 865	16 865	12 329	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 3,532 %, 11 juin 2029	3 745	3 453	3 410	
Clover LP, 4,216 %, 30 juin 2034	7 614	7 622	7 183	
Comber Wind Financial Corporation, 5,132 %, 15 nov. 2030	568	565	552	
Connect 6ix GP, 6,112 %, 30 nov. 2046	6 445	6 445	6 877	
Connect 6ix GP, 6,206 %, 30 nov. 2060	3 550	3 550	3 879	
Cordelio Amalco GP I, 4,087 %, 30 juin 2034	2 231	2 101	2 081	
Cordelio Amalco GP I, 4,087 %, 30 sept. 2034	1 499	1 399	1 397	
CU Inc., 6,215 %, 6 mars 2024	9 862	11 871	9 886	
CU Inc., 5,563 %, 26 mai 2028	12 035	14 788	12 429	
CU Inc., 5,556 %, 30 oct. 2037	2 799	3 372	3 050	
CU Inc., 4,543 %, 24 oct. 2041	3 230	4 141	3 175	
CU Inc., 3,805 %, 10 sept. 2042	1 630	1 455	1 451	
CU Inc., 4,085 %, 2 sept. 2044	8 195	9 531	7 550	
DP World Canada Investment Inc., 3,536 %, 8 nov. 2041	10 300	10 300	8 597	
Dufferin Wind Power Inc., 4,317 %, 30 nov. 2033	3 674	3 674	3 352	
Edmonton Regional Airports Authority, 7,214 %, 1er nov. 2030	1 756	2 137	1 827	
Edmonton Regional Airports Authority, 3,715 %, 20 mai 2051	6 547	6 547	5 495	
Ellisdon Infrastructure RIH General Partnership, 3,930 %, 31 oct. 2038	5 188	5 188	4 701	
EllisDon Infrastructure SNH GP, 4,995 %, 28 févr. 2043	10 690	10 690	10 916	
EllisDon Infrastructure SNH GP, 5,154 %, 31 août 2057	7 360	7 360	7 760	
Emera Inc, 4,838 %, 2 mai 2030	27 840	27 794	27 138	
Enbridge Gas Inc., 6,050 %, 5 juill. 2023	19 181	21 742	19 185	
Enbridge Gas Inc., 3,790 %, 10 juill. 2023	2 025	2 138	2 025	
Enbridge Gas Inc., 3,150 %, 22 août 2024	8 990	8 740	8 759	
Enbridge Gas Inc., 9,850 %, 2 déc. 2024	1 975	2 647	2 077	
Enbridge Gas Inc., 3,190 %, 17 sept. 2025	13 104	13 658	12 546	
Enbridge Gas Inc., 8,650 %, 10 nov. 2025	9 412	13 167	10 043	
Enbridge Gas Inc., 2,500 %, 5 août 2026	18 845	19 173	17 543	
Enbridge Gas Inc., 7,600 %, 29 oct. 2026	1 955	2 148	2 090	
Enbridge Gas Inc., 6,650 %, 3 nov. 2027	14 245	17 758	15 135	
Enbridge Gas Inc., 6,100 %, 19 mai 2028	11 937	14 949	12 544	
Enbridge Gas Inc., 2,370 %, 9 août 2029	7 275	6 241	6 441	
Enbridge Gas Inc., 2,900 %, 1er avr. 2030	10 000	8 924	9 030	
Enbridge Gas Inc., 6,160 %, 16 déc. 2033	1 165	1 569	1 286	
Enbridge Gas Inc., 5,460 %, 11 sept. 2036	1 510	2 100	1 614	
Enbridge Inc., 6,100 %, 14 juill. 2028	1 700	1 898	1 724	
Enbridge Inc., 7,220 %, 24 juill. 2030	913	1 162	984	
Enbridge Inc., 6,100 %, 9 nov. 2032	37 470	37 459	39 629	
Enbridge Inc., 3,100 %, 21 sept. 2033	19 835	16 013	16 465	
Pipelines Enbridge Inc., 3,790 %, 17 août 2023	6 140	6 448	6 130	

Le 30 juin 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût ($)	Juste Valeur ($)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
Pipelines Enbridge Inc., 6,350 %, 17 nov. 2023	2 865	3 411	2 870	
Pipelines Enbridge Inc., 8,200 %, 15 févr. 2024	3 972	5 379	4 028	
Pipelines Enbridge Inc., 3,450 %, 29 sept. 2025	13 700	14 075	13 142	
Pipelines Enbridge Inc., 6,050 %, 12 févr. 2029	995	1 153	1 020	
Pipelines Enbridge Inc., 3,520 %, 22 févr. 2029	8 490	7 692	7 871	
Enbridge Southern Lights LP, 4,014 %, 30 juin 2040	8 001	7 998	7 306	
Énergir Inc., 9,000 %, 16 mai 2025	2 600	3 873	2 757	
Énergir Inc., 2,100 %, 16 avr. 2027	8 745	9 066	7 950	
Énergir LP, 4,670 %, 27 sept. 2032	4 575	4 765	4 575	
ENMAX Corp. 3,805 %, 5 déc. 2024	792	778	766	
ENMAX Corp. 3,331 %, 2 juin 2025	31 430	31 876	29 953	
ENMAX Corp. 3,836 %, 5 juin 2028	14 700	14 134	13 775	
ENMAX Corp. 3,876 %, 18 oct. 2029	10 883	10 318	10 021	
Enwave Energy Corp., 3,943 %, 7 déc. 2037	7 250	7 250	6 316	
Fair Hydro Trust, 3,357 %, 15 mai 2033	24 975	25 365	23 173	
Fair Hydro Trust, 3,520 %, 15 mai 2038	12 675	12 675	11 450	
Fengate PCL Progress Partners Mbr LP, 2,501 %, 31 juill. 2038	3 265	3 265	2 726	
Fengate PCL Progress Partners Mbr LP, 3,045 %, 31 janv. 2054	2 240	2 228	1 579	
Fortis Inc., 2,180 %, 15 mai 2028	38 489	36 134	34 118	
Fortis Inc., 4,431 %, 31 mai 2029	14 570	14 573	14 229	
FortisAlberta Inc., 3,300 %, 30 sept. 2024	11 472	11 413	11 149	
FortisBC Energy Inc., 6,950 %, 21 sept. 2029	6 033	6 822	6 738	
FortisBC Energy Inc., 5,550 %, 25 sept. 2036	1 335	1 570	1 446	
FortisBC Energy Inc., 6,000 %, 2 oct. 2037	1 407	1 880	1 601	
Grand Renewable Solar LP, 3,926 %, 31 janv. 2035	4 300	4 300	3 959	
Great Lakes Power Holdings LP/Canada Atlantis Hydro Holding LP/Algoma Hydro Hold, 5,132 %, 30 nov. 2029	18 425	18 425	17 994	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 6,450 %, 3 déc. 2027	19 829	25 953	21 138	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 6,450 %, 30 juill. 2029	3 744	4 574	3 878	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 7,050 %, 12 juin 2030	4 390	6 175	4 973	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 7,100 %, 4 juin 2031	11 331	16 207	13 048	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 6,980 %, 15 oct. 2032	6 530	9 445	7 628	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 6,470 %, 2 févr. 2034	8 166	11 724	9 391	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 3,260 %, 1er juin 2037	12 655	13 247	10 982	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 5,300 %, 25 févr. 2041	2 715	3 763	2 956	
Groupe Nouveau Pont Ile-Aux-Tourtes Inc., 5,131 %, 31 juill. 2030	14 000	14 000	13 701	
Groupe Nouveau Pont Ile-Aux-Tourtes Inc., 5,264 %, 31 janv. 2032	10 870	10 870	10 717	
H2O Power LP, 3,310 %, 30 nov. 2029	26 210	26 210	23 715	
Collectif Santé Montréal S.E.C., 6,721 %, 30 sept. 2049	8 403	11 426	9 441	
Honda Canada Finance Inc., 4,873 %, 23 sept. 2027	14 215	14 215	14 085	
Hospital Infrastructure Partners NOH Partnership, 5,439 %, 31 janv. 2045	9 630	11 369	9 813	
Huron University College, 5,500 %, 30 avr. 2042	15 430	15 430	13 983	
Hydro One Inc., 2,540 %, 5 avr. 2024	23 725	24 280	23 248	
Hydro One Inc., 2,970 %, 26 juin 2025	9 606	9 959	9 231	
Hydro One Inc., 4,910 %, 27 janv. 2028	10 860	10 860	10 960	
Hydro One Inc., 3,020 %, 5 avr. 2029	46 770	48 409	43 413	
Hydro One Inc., 3,930 %, 30 nov. 2029	8 580	8 587	8 331	
Hydro One Inc., 2,160 %, 28 févr. 2030	6 925	6 375	6 014	
Hydro One Inc., 7,350 %, 3 juin 2030	18 863	26 492	21 679	
Hydro One Inc., 1,690 %, 16 janv. 2031	16 490	16 379	13 566	
Hydro One Inc., 6,930 %, 1er juin 2032	5 615	7 204	6 482	
Hydro One Inc., 4,160 %, 27 janv. 2033	5 265	5 264	5 113	
Hydro One Inc., 6,350 %, 31 janv. 2034	1 219	1 625	1 386	
Hydro One Inc., 4,890 %, 13 mars 2037	13 458	13 692	13 810	
Hydro One Inc., 6,030 %, 3 mars 2039	2 768	3 622	3 199	
Hydro One Inc., 6,590 %, 22 avr. 2043	1 355	2 022	1 696	
Hydro One Inc., 4,590 %, 9 oct. 2043	7 755	8 900	7 718	

Le 30 juin 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût ($)	Juste Valeur ($)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
Société de portefeuille Hydro Ottawa inc., 2,614 %, 3 févr. 2025	18 918	18 915	18 067	
Inter Pipeline Ltd., 5,760 %, 17 févr. 2028	28 530	28 528	28 663	
John Deere Financial Inc., 2,310 %, 20 juin 2025	2 660	2 659	2 517	
John Deere Financial Inc., 2,810 %, 19 janv. 2029	4 785	4 783	4 334	
Kingston Solar LP, 3,571 %, 31 juill. 2035	9 246	9 246	8 366	
Gestion Énergie La Lièvre s.e.c., 4,046 %, 31 déc. 2061	22 815	22 815	18 195	
Lower Mattagami Energy LP, 3,416 %, 20 juin 2024	5 074	5 393	4 976	
Lower Mattagami Energy LP, 2,307 %, 21 oct. 2026	13 349	13 956	12 309	
Lower Mattagami Energy LP, 2,433 %, 14 mai 2031	7 975	7 973	6 885	
Lower Mattagami Energy LP, 4,854 %, 31 oct. 2033	7 720	7 727	7 876	
Melancthon Wolfe Wind LP, 3,834 %, 31 déc. 2028	7 630	7 738	7 179	
Mobilinx Hurontario GP, 3,276 %, 31 mai 2039	6 330	6 330	5 346	
Mobilinx Hurontario GP, 3,642 %, 31 mai 2054	4 708	4 708	3 624	
Mosaic Transit Partners GP, 4,111 %, 28 févr. 2038	5 640	5 640	5 208	
Mosaic Transit Partners GP, 4,470 %, 28 févr. 2053	3 500	3 500	3 048	
Mountain View Partners GP, 3,974 %, 31 mars 2051	8 323	8 323	6 919	
MPT Finco Inc., 3,457 %, 30 nov. 2029	13 285	13 284	11 885	
Newfoundland Power Inc., 6,800 %, 20 nov. 2028	1 392	1 501	1 468	
Newfoundland Power Inc., 7,520 %, 1er nov. 2032	2 918	3 327	3 306	
North Battleford Power LP, 4,958 %, 31 déc. 2032	14 882	15 832	14 633	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co., Ltd., 1,200 %, 1er déc. 2023	25 479	24 793	25 062	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co., Ltd., 3,200 %, 22 juill. 2024	2 575	2 601	2 511	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co., Ltd., 3,200 %, 24 avr. 2026	15 538	15 939	14 760	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co., Ltd., 2,000 %, 1er déc. 2026	480	434	435	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co., Ltd., 2,800 %, 1er juin 2027	3 475	3 184	3 213	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co., Ltd., 4,250 %, 1er juin 2029	12 461	12 219	12 124	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co., Ltd., 2,800 %, 1er juin 2031	4 912	4 473	4 251	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co., Ltd., 3,700 %, 23 févr. 2043	559	597	472	
Northland Power Solar Finance One LP, 4,397 %, 30 juin 2032	1 783	1 784	1 701	
Northwestern Hydro Acquisition Co. II LP, 3,877 %, 31 déc. 2036	11 190	11 190	9 720	
Northwestern Hydro Acquisition Co. III LP, 3,940 %, 31 déc. 2038	10 385	10 394	8 998	
Northwestern Hydro Acquisition Co. Inc., 3,985 %, 31 déc. 2034	11 570	11 570	10 335	
Nouvelle Autoroute 30 Financement Inc., 3,742 %, 31 déc. 2032	8 785	8 789	8 102	
Nouvelle Autoroute 30 Financement Inc., 3,750 %, 31 mars 2033	9 985	9 909	9 157	
NOVA Gas Transmission Ltd., 9,900 %, 16 déc. 2024	5 646	8 480	5 901	
NOVA Gas Transmission Ltd., 8,900 %, 27 mai 2025	4 467	6 105	4 682	
NOVA Gas Transmission Ltd., 8,875 %, 27 mai 2026	2 355	3 359	2 518	
NOVA Gas Transmission Ltd., 6,590 %, 1er déc. 2027	2 400	2 510	2 451	
Nova Scotia Power Inc., 8,850 %, 19 mai 2025	15 698	21 776	16 405	
Nova Scotia Power Inc., 6,280 %, 9 avr. 2029	4 505	5 648	4 633	
Nova Scotia Power Inc., 4,951 %, 15 nov. 2032	13 515	13 518	13 383	
Nova Scotia Power Inc., 5,670 %, 14 nov. 2035	2 265	2 377	2 368	
Nova Scotia Power Inc., 4,500 %, 20 juill. 2043	1 000	922	919	
Nova Scotia Power Inc., 5,355 %, 24 mars 2053	2 505	2 505	2 592	
Corporation immobilière OMERS, 2,858 %, 23 févr. 2024	2 265	2 205	2 229	
Corporation immobilière OMERS, 5,381 %, 14 nov. 2028	30 917	31 441	31 419	
Ontario Power Generation Inc., 1,170 %, 22 avr. 2026	8 640	8 640	7 754	
Ontario Power Generation Inc., 3,315 %, 4 oct. 2027	45 785	47 195	43 148	
Ontario Power Generation Inc., 2,977 %, 13 sept. 2029	52 735	54 296	47 951	
Ontario Power Generation Inc., 3,215 %, 8 avr. 2030	34 775	36 943	31 789	
Ontario Power Generation Inc., 3,838 %, 22 juin 2048	885	915	762	
Ornge Issuer Trust, 5,727 %, 11 juin 2034	426	511	436	
Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa, 6,973 %, 25 mai 2032	993	1 348	1 038	
Pembina Pipeline Corp., 2,990 %, 22 janv. 2024	6 710	6 922	6 620	
Pembina Pipeline Corp., 4,240 %, 15 juin 2027	4 895	4 652	4 723	
Plenary Health Care Partnerships Humber LP, 4,895 %, 31 mai 2039	11 104	11 999	10 794	
Plenary Health Care Partnerships Humber LP, 4,822 %, 30 nov. 2044	7 925	8 505	7 559	

Le 30 juin 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût ($)	Juste Valeur ($)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
Plenary Health North Bay Finco Inc., 5,182 %	8 689	9 401	8 490	
Plenary Properties LTAP LP, 6,288 %, 31 janv. 2044	182	234	200	
Ridley Grain Ltd., 5,227 %, 1er août 2024	13 850	13 850	13 542	
Rogers Communications Inc., 3,750 %, 15 avr. 2029	23 595	23 158	21 806	
Rogers Communications Inc., 4,250 %, 15 avr. 2032	36 660	36 655	33 626	
Banque Royale du Canada, 3,369 %, 29 sept. 2025*	40 305	40 032	38 540	
Sea To Sky Highway Investment LP, 2,629 %, 31 août 2030	2 928	2 851	2 592	
SEC LP & Arci Ltd., 5,188 %, 29 août 2033	5 361	5 377	5 109	
Sinai Health System, 3,209 %, 8 avr. 2060	10 685	10 685	8 131	
SNC-Lavalin Innisfree McGill Finance Inc., 6,632 %, 30 juin 2044	3 449	4 833	3 870	
TELUS Corp., 2,350 %, 27 janv. 2028	8 200	7 112	7 297	
TELUS Corp., 3,300 %, 2 mai 2029	6 500	6 056	5 935	
TELUS Corp., 4,700 %, 6 mars 2048	1 650	1 487	1 486	
Teranet Holdings LP, 3,544 %, 11 juin 2025	17 952	17 891	17 153	
Teranet Holdings LP, 3,719 %, 23 févr. 2029	19 925	19 918	18 110	
La Banque Toronto-Dominion, 2,667 %, 9 sept. 2025	295	293	278	
TransAlta OCP LP, 4,509 %, 5 août 2030	22 948	22 949	21 228	
TransCanada PipeLines Ltd., 7,310 %, 15 janv. 2027	4 167	5 217	4 360	
TransCanada PipeLines Ltd., 3,800 %, 5 avr. 2027	5 260	5 075	5 009	
TransCanada PipeLines Ltd., 7,900 %, 15 avr. 2027	2 400	2 653	2 575	
TransCanada PipeLines Ltd., 6,890 %, 7 août 2028	5 062	5 574	5 366	
TransCanada PipeLines Ltd., 5,650 %, 20 juin 2029	7 791	9 202	7 810	
TransCanada PipeLines Ltd., 5,277 %, 15 juill. 2030	31 295	31 282	31 397	
TransCanada PipeLines Ltd., 5,330 %, 12 mai 2032	21 505	22 260	21 493	
TransEd Partners GP, 3,951 %, 30 sept. 2050	21 168	19 606	16 528	
TriSummit Utilities Inc., 3,130 %, 7 avr. 2027	16 755	16 958	15 510	
TriSummit Utilities Inc., 4,260 %, 5 déc. 2028	960	932	914	
TriSummit Utilities Inc., 5,020 %, 11 janv. 2030	5 400	5 398	5 325	
Unity Health Toronto, 3,308 %, 1er juin 2061	4 270	4 270	3 340	
Administration de l'aéroport international de Vancouver, 7,425 %, 7 déc. 2026	1 984	2 703	2 131	
Administration de l'aéroport international de Vancouver, 1,760 %, 20 sept. 2030	7 225	7 233	6 047	
Vancouver Airport Fuel Facilities Corp., 2,168 %, 23 juin 2025	13 000	12 886	12 217	
Vancouver Airport Fuel Facilities Corp., 3,653 %, 20 mars 2051	4 213	4 213	3 584	
Ventas Canada Finance Ltd., 5,398 %, 21 avr. 2028	31 590	31 590	31 255	
Crédit VW Canada Inc., 2,850 %, 26 sept. 2024	2 500	2 403	2 412	
Crédit VW Canada Inc., 5,800 %, 17 nov. 2025	5 820	5 817	5 840	
Westcoast Energy Inc., 8,850 %, 21 juill. 2025	7 688	10 053	8 078	
Westcoast Energy Inc., 3,770 %, 8 déc. 2025	23 121	24 625	22 224	
Westcoast Energy Inc., 7,300 %, 18 déc. 2026	8 875	11 266	9 254	
Westcoast Energy Inc., 6,750 %, 15 déc. 2027	6 872	8 769	7 134	
Westcoast Energy Inc., 7,150 %, 20 mars 2031	1 310	1 727	1 434	
Administration aéroportuaire de Winnipeg Inc., 6,102 %, 20 nov. 2040	4 160	4 301	4 289	
Administration aéroportuaire de Winnipeg Inc., 3,659 %, 30 sept. 2047	990	990	805	
Administration aéroportuaire de Winnipeg Inc., 3,040 %, 3 févr. 2051	2 165	2 165	1 523	
		2 898 725	2 663 043	**29,6**
OBLIGATIONS FÉDÉRALES				
Obligation du gouvernement du Canada, 2,250 %, 1er mars 2024	18 285	17 952	17 968	
Obligation du gouvernement du Canada, 1,500 %, 1er sept. 2024	19 840	19 083	19 089	
Obligation du gouvernement du Canada, 1,250 %, 1er mars 2025	23 255	22 255	22 024	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,250 %, 1er juin 2025	56 840	55 342	54 556	
Obligation du gouvernement du Canada, 3,500 %, 1er août 2025	500 098	490 558	490 602	
Obligation du gouvernement du Canada, 0,500 %, 1er sept. 2025	225 780	207 940	207 656	
Obligation du gouvernement du Canada, 1,500 %, 1er juin 2026	52 046	48 592	48 444	
Obligation du gouvernement du Canada, 1,250 %, 1er mars 2027	129 891	119 325	118 391	
Obligation du gouvernement du Canada, 1,000 %, 1er juin 2027	11 025	10 152	9 957	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,750 %, 1er sept. 2027	43 130	42 423	41 450	

Le 30 juin 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût ($)	Juste Valeur ($)	% de l'actif net
OBLIGATIONS FÉDÉRALES (suite)				
Obligation du gouvernement du Canada, 3,500 %, 1er mars 2028	220 818	225 204	219 137	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,000 %, 1er juin 2028	36 302	34 272	33 841	
Obligation du gouvernement du Canada, 3,250 %, 1er sept. 2028	149 772	146 952	147 279	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,250 %, 1er juin 2029	2 575	2 478	2 418	
Obligation du gouvernement du Canada, 1,250 %, 1er juin 2030	2 010	1 767	1 748	
Obligation du gouvernement du Canada, 1,500 %, 1er déc. 2031	194 853	167 667	168 970	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,000 %, 1er juin 2032	20 120	18 219	18 107	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,500 %, 1er déc. 2032	38 038	36 341	35 643	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,750 %, 1er juin 2033	296 002	287 321	283 312	
Obligation du gouvernement du Canada, 5,750 %, 1er juin 2033	10 100	12 124	12 192	
Obligation du gouvernement du Canada, 3,250 %, 1er déc. 2033	47 846	47 957	47 822	
Obligation du gouvernement du Canada, 1,750 %, 1er déc. 2053	359 726	263 079	265 500	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,750 %, 1er déc. 2064	60 763	70 790	55 872	
Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, 4,688 %, 15 mai 2027	1 615	1 632	1 589	
		2 349 425	2 323 567	**25,8**
OBLIGATIONS PROVINCIALES ET MUNICIPALES				
Carleton University, 3,264 %, 5 juill. 2061	5 115	5 115	3 818	
Ville de Montréal, 2,000 %, 1er sept. 2031	1 934	1 693	1 647	
Ville d'Ottawa, 4,462 %, 18 juill. 2025	506	557	500	
Ville d'Ottawa, 4,990 %, 28 août 2026	506	573	505	
Ville de Toronto, 4,400 %, 14 déc. 2042	7 467	7 448	7 444	
Université Concordia, 3,626 %, 10 févr. 2039	2 910	2 910	2 543	
Université Concordia, 6,550 %, 2 sept. 2042	3 175	5 104	3 920	
Université Concordia, 3,678 %, 10 févr. 2059	2 910	2 910	2 383	
Administration financière des Premières nations, 3,050 %, 1er juin 2028	26 654	27 772	25 439	
Administration financière des Premières nations, 1,710 %, 16 juin 2030	47 055	44 905	40 428	
Administration financière des Premières nations, 2,850 %, 1er juin 2032	33 609	33 349	30 558	
Hamilton Health Sciences Corp., 3,683 %, 17 janv. 2059	5 385	5 385	4 628	
Hospital for Sick Children, 5,217 %, 16 déc. 2049	9 007	9 940	9 981	
McMaster University, 3,255 %, 17 juin 2051	4 645	4 645	3 631	
McMaster University, 6,150 %, 7 oct. 2052	3 745	5 951	4 663	
McMaster University, 3,405 %, 17 juin 2071	5 505	5 505	4 248	
New Brunswick F-M Project Co. Inc., 6,470 %, 30 nov. 2027	901	943	919	
Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario, 8,500 %, 26 mai 2025	31 145	44 362	33 175	
Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario, 8,250 %, 22 juin 2026	53 108	73 480	58 565	
Ontario School Boards Financing Corp., 7,200 %, 9 juin 2025	175	200	179	
Ontario School Boards Financing Corp., 5,900 %, 11 oct. 2027	9 554	11 270	9 683	
Ontario School Boards Financing Corp., 5,800 %, 7 nov. 2028	2 128	2 459	2 155	
Ontario School Boards Financing Corp., 5,483 %, 26 nov. 2029	6 138	7 106	6 207	
Ontario School Boards Financing Corp., 5,070 %, 18 avr. 2031	14 171	16 288	14 120	
Ontario School Boards Financing Corp., 5,376 %, 25 juin 2032	7 279	8 584	7 493	
OPB Finance Trust, 2,950 %, 2 févr. 2026	6 712	7 044	6 409	
OPB Finance Trust, 2,980 %, 25 janv. 2027	21 696	22 297	20 581	
Province d'Alberta, 3,450 %, 1er déc. 2043	27 193	30 549	24 413	
Province d'Alberta, 3,300 %, 1er déc. 2046	47 188	48 754	41 009	
Province d'Alberta, 3,100 %, 1er juin 2050	108 609	114 408	90 806	
Province de la Colombie-Britannique, 3,550 %, 18 juin 2033	51 861	51 211	50 138	
Province de la Colombie-Britannique, 2,950 %, 18 juin 2050	8 347	7 686	6 847	
Province de la Colombie-Britannique, 2,750 %, 18 juin 2052	19 656	18 001	15 454	
Province du Manitoba, 2,850 %, 5 sept. 2046	92 495	84 210	73 587	
Province du Nouveau-Brunswick, 4,800 %, 26 sept. 2039	17 934	23 328	19 084	
Province du Nouveau-Brunswick, 3,800 %, 14 août 2045	34 978	36 047	32 821	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador, 3,300 %, 17 oct. 2046	27 990	26 218	23 157	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador, 2,650 %, 17 oct. 2050	34 297	29 915	24 676	
Province d'Ontario, 2,600 %, 2 juin 2027	47 367	44 803	44 735	
Province d'Ontario, 6,200 %, 2 juin 2031	48 263	67 791	55 493	

Le 30 juin 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût ($)	Juste Valeur ($)	% de l'actif net
OBLIGATIONS PROVINCIALES ET MUNICIPALES (suite)				
Province d'Ontario, 3,650 %, 2 juin 2033	292 531	289 168	285 080	
Province d'Ontario, 5,600 %, 2 juin 2035	168 322	231 045	193 151	
Province d'Ontario, 4,600 %, 2 juin 2039	109 951	139 612	115 745	
Province d'Ontario, 3,500 %, 2 juin 2043	163 285	172 796	149 290	
Province d'Ontario, 3,450 %, 2 juin 2045	46 765	51 070	42 240	
Province d'Ontario, 2,900 %, 2 déc. 2046	104 706	102 598	85 721	
Province d'Ontario, 2,900 %, 2 juin 2049	37 032	38 763	30 105	
Province d'Ontario, 2,650 %, 2 déc. 2050	56 769	53 530	43 770	
Province d'Ontario, 1,900 %, 2 déc. 2051	127 742	105 184	82 430	
Province d'Ontario, 3,750 %, 2 déc. 2053	52 046	49 469	49 907	
Province de Québec, 8,500 %, 1er avr. 2026	48 842	75 351	53 906	
Province de Québec, 2,750 %, 1er sept. 2028	61 511	62 146	57 966	
Province de Québec, 1,500 %, 1er sept. 2031	11 556	9 287	9 583	
Province de Québec, 6,250 %, 1er juin 2032	87 791	129 252	102 436	
Province de Québec, 3,600 %, 1er sept. 2033	351 003	346 113	340 667	
Province de Québec, 5,750 %, 1er déc. 2036	5 925	8 074	6 944	
Province de Québec, 5,000 %, 1er déc. 2041	5 260	7 538	5 840	
Province de Québec, 4,250 %, 1er déc. 2043	1 525	1 497	1 551	
Province de Québec, 3,500 %, 1er déc. 2045	69 874	84 494	63 575	
Province de Québec, 3,500 %, 1er déc. 2048	23 720	29 515	21 563	
Province de Québec, 3,100 %, 1er déc. 2051	39 050	45 096	33 078	
Province de Québec, 4,400 %, 1er déc. 2055	232 498	246 656	250 960	
Province de la Saskatchewan, 3,900 %, 2 juin 2045	20 727	25 286	19 892	
Province de la Saskatchewan, 2,750 %, 2 déc. 2046	26 167	25 473	20 635	
Province de la Saskatchewan, 3,300 %, 2 juin 2048	6 466	7 216	5 628	
Province de la Saskatchewan, 3,100 %, 2 juin 2050	25 242	27 366	21 159	
Queen's University, 6,100 %, 19 nov. 2032	2 475	3 105	2 745	
Trillium Health Partners Volunteers, 3,702 %, 20 déc. 2058	4 990	4 990	4 303	
University of British Columbia, 6,650 %, 1er déc. 2031	8 819	11 803	10 033	
University of British Columbia, 4,817 %, 26 juill. 2035	6 645	7 831	6 763	
University of Guelph, 6,240 %, 10 oct. 2042	3 710	5 835	4 435	
University of Toronto, 6,780 %, 18 juill. 2031	6 330	8 694	7 200	
University of Toronto, 4,937 %, 16 nov. 2045	4 185	5 333	4 352	
University of Toronto, 4,493 %, 13 déc. 2046	1 200	1 160	1 170	
York Region District School Board, 5,531 %, 13 mai 2026	14 258	15 896	14 393	
York Region District School Board, 4,616 %, 21 juin 2027	4 569	4 941	4 511	
York University, 3,394 %, 1er avr. 2060	765	765	598	
		3 374 664	2 961 367	**32,9**
TOTAL DES OBLIGATIONS CANADIENNES		8 622 814	7 947 977	**88,3**
OBLIGATIONS DU ROYAUME-UNI				
Heathrow Funding Ltd., 3,250 %, 21 mai 2025, CAD	9 710	9 895	9 286	
Heathrow Funding Ltd., 2,694 %, 13 oct. 2027, CAD	12 965	12 964	11 728	
Heathrow Funding Ltd., 3,400 %, 8 mars 2028, CAD	12 545	12 980	11 600	
Heathrow Funding Ltd., 3,782 %, 4 sept. 2030, CAD	4 280	3 893	3 898	
Heathrow Funding Ltd., 3,661 %, 13 janv. 2031, CAD	17 260	17 285	15 513	
Heathrow Funding Ltd., 3,726 %, 13 avr. 2033, CAD	10 500	10 877	9 122	
National Grid Electricity Transmission Plc., 2,301 %, 22 juin 2029, CAD	72 115	71 428	61 962	
National Grid Electricity Transmission Plc., 5,221 %, 16 sept. 2031, CAD	24 470	24 481	24 457	
TOTAL DES OBLIGATIONS DU ROYAUME-UNI		163 803	147 566	**1,7**
OBLIGATIONS AMÉRICAINES				
AT&T Inc., 2,850 %, 25 mai 2024, CAD	20 005	19 471	19 526	
AT&T Inc., 5,100 %, 25 nov. 2048, CAD	1 995	1 984	1 849	
Bank of America Corp., 3,407 %, 20 sept. 2025, CAD	1 305	1 316	1 267	
Bank of America Corp., 3,615 %, 16 mars 2028, CAD	94 155	93 310	88 136	
New York Life Global Funding, 2,000 %, 17 avr. 2028, CAD	34 360	33 428	30 209	
Obligations du Trésor des États-Unis, 4,000 %, 15 nov. 2052	55 342	79 270	75 371	

Le 30 juin 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût ($)	Juste Valeur ($)	% de l'actif net
OBLIGATIONS AMÉRICAINES (suite)				
Verizon Communications Inc., 2,375 %, 22 mars 2028, CAD	106 391	102 012	94 609	
Verizon Communications Inc., 2,500 %, 16 mai 2030, CAD	8 255	7 039	7 052	
Walt Disney Co., 3,057 %, 30 mars 2027, CAD	7 695	7 611	7 165	
TOTAL DES OBLIGATIONS AMÉRICAINES		345 441	325 184	**3,6**
TOTAL DES OBLIGATIONS		9 170 858	8 459 527	**94,0**
CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES†				
Assurées par la SCHL				
Créances hypothécaires, 3,160 %, 5 sept. 2024	7 302	7 310	7 083	
TOTAL DES CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES		7 310	7 083	**0,1**
PLACEMENTS À COURT TERME				
Banque de Montréal, 4,707 %, 4 juill. 2023	20 000	19 992	19 992	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 4,743 %, 4 juill. 2023	42 950	42 933	42 933	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 4,899 %, 5 juill. 2023	29 275	29 260	29 260	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 4,955 %, 25 juill. 2023	19 375	19 311	19 311	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 5,025 %, 31 juill. 2023	10 000	9 959	9 959	
Banner Trust, 4,930 %, 14 juill. 2023	13 325	13 302	13 302	
Banner Trust, 5,300 %, 28 août 2023	3 825	3 794	3 794	
Banner Trust, 4,929 %, 6 sept. 2023	9 850	9 757	9 757	
Clarity Trust, 4,955 %, 18 juill. 2023	16 100	16 063	16 063	
Clarity Trust, 5,034 %, 4 août 2023	4 750	4 728	4 728	
Fusion Trust, 4,955 %, 18 juill. 2023	2 850	2 843	2 843	
Fusion Trust, 5,025 %, 28 juill. 2023	3 025	3 014	3 014	
Fusion Trust, 5,091 %, 18 oct. 2023	3 025	2 980	2 980	
Hydro One Inc., 4,950 %, 25 juill. 2023	14 050	14 004	14 004	
Merit Trust, 4,944 %, 18 juill. 2023	3 600	3 592	3 592	
Merit Trust, 5,151 %, 14 sept. 2023	10 900	10 788	10 788	
Merit Trust, 5,101 %, 18 sept. 2023	21 350	21 120	21 120	
Merit Trust, 5,071 %, 21 sept. 2023	20 425	20 198	20 198	
Banque Nationale du Canada, 4,802 %, 30 août 2023	13 075	12 973	12 973	
Prime Trust, 5,301 %, 22 août 2023	3 950	3 921	3 921	
Reliant Trust, 4,850 %, 4 juill. 2023	1 400	1 399	1 399	
Reliant Trust, 5,301 %, 22 août 2023	6 700	6 651	6 651	
Reliant Trust, 5,300 %, 28 août 2023	2 475	2 455	2 455	
Reliant Trust, 5,060 %, 7 sept. 2023	3 000	2 972	2 972	
Reliant Trust, 5,101 %, 18 sept. 2023	10 250	10 140	10 140	
Ridge Trust, 4,978 %, 18 juill. 2023	5 000	4 988	4 988	
Ridge Trust, 5,061 %, 19 sept. 2023	4 650	4 600	4 600	
Safe Trust, 4,755 %, 10 juill. 2023	1 925	1 923	1 923	
Safe Trust, 5,023 %, 4 août 2023	13 500	13 437	13 437	
Safe Trust, 5,010 %, 8 août 2023	30 625	30 469	30 469	
SOUND Trust, 5,002 %, 18 juill. 2023	8 125	8 106	8 106	
SOUND Trust, 4,944 %, 19 juill. 2023	7 250	7 232	7 232	
SOUND Trust, 5,010 %, 8 août 2023	725	721	721	
SOUND Trust, 4,969 %, 18 août 2023	5 000	4 966	4 966	
SOUND Trust, 4,931 %, 21 août 2023	8 100	8 045	8 045	
STABLE Trust, 4,904 %, 14 juill. 2023	24 375	24 333	24 333	
STABLE Trust, 4,944 %, 18 juill. 2023	5 300	5 288	5 288	
STABLE Trust, 4,944 %, 21 juill. 2023	3 425	3 416	3 416	
STABLE Trust, 5,017 %, 4 août 2023	8 000	7 963	7 963	
STABLE Trust, 5,010 %, 8 août 2023	1 525	1 517	1 517	
SURE Trust, 4,755 %, 10 juill. 2023	3 425	3 421	3 421	
SURE Trust, 4,904 %, 13 juill. 2023	5 500	5 491	5 491	
SURE Trust, 4,944 %, 18 juill. 2023	18 600	18 557	18 557	
SURE Trust, 5,350 %, 18 août 2023	7 000	6 952	6 952	
Toronto Hydro Corp., 4,800 %, 10 juill. 2023	17 200	17 180	17 180	
La Banque Toronto-Dominion, 4,743 %, 4 juill. 2023	4 750	4 748	4 748	

Le 30 juin 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût ($)	Juste Valeur ($)	% de l'actif net
PLACEMENTS À COURT TERME (suite)				
Zeus Receivables Trust, 4,801 %, 18 juill. 2023	19 350	19 306	19 306	
Zeus Receivables Trust, 5,241 %, 13 sept. 2023	8 400	8 313	8 313	
Zeus Receivables Trust, 5,120 %, 19 sept. 2023	5 000	4 946	4 946	
TOTAL DES PLACEMENTS À COURT TERME		504 067	504 067	**5,6**
TOTAL DES PLACEMENTS		9 682 235	8 970 677	**99,7**
GAIN LATENT SUR LES CONTRATS DE CHANGE (ANNEXE A)		–	535	–
TOTAL DU PORTEFEUILLE		9 682 235	8 971 212	**99,7**
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			23 510	**0,3**
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			8 994 722	**100,0**

ANNEXE A

Contrats de change

Contrats	Échéance	Gain latent ($)
Achat 77 021 CAD, vente 57 805 USD à 1,3232	15 sept. 2023	535
TOTAL DES CONTRATS DE CHANGE		535

Toutes les contreparties ont une notation d'au moins A.

* Placement dans une partie liée (se reporter à la note 8 des notes annexes).

† Le fonds détient 1 créance hypothécaire, dont la juste valeur s'établit à 7 083 $. Celle-ci est garantie par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et n'est pas remboursable par anticipation.

États de la situation financière *(non audité)*

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

(se reporter à la note 2 des notes annexes)	30 juin 2023	31 décembre 2022
ACTIF		
Placements, à la juste valeur	**8 970 677 $**	9 072 105 $
Trésorerie	**7 001**	7 502
Montant à recevoir de courtiers	**115 690**	15 796
Souscriptions à recevoir	**43 081**	7 920
Gain latent sur les contrats de change	**535**	1 163
Dividendes à recevoir, intérêts courus et autres éléments d'actif	**52 505**	58 985
TOTAL DE L'ACTIF	**9 189 489**	9 163 471
PASSIF		
Montant à payer à des courtiers	**178 590**	9 612
Rachats à payer	**15 755**	4 892
Créditeurs et charges à payer	**422**	447
TOTAL DU PASSIF, HORS ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	**194 767**	14 951
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (« VALEUR LIQUIDATIVE »)	**8 994 722 $**	9 148 520 $
Placements, au coût	**9 682 235 $**	10 051 060 $
VALEUR LIQUIDATIVE		
SÉRIE A	**77 330 $**	72 535 $
SÉRIE D	**268 312 $**	257 731 $
SÉRIE F	**176 989 $**	176 458 $
SÉRIE O	**8 472 091 $**	8 641 796 $
VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART		
SÉRIE A	**9,16 $**	9,10 $
SÉRIE D	**9,08 $**	9,02 $
SÉRIE F	**9,12 $**	9,05 $
SÉRIE O	**9,09 $**	9,03 $

États du résultat global *(non audité)*

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	2023	2022
REVENUS (se reporter à la note 3 des notes annexes)		
Intérêts à distribuer	**172 821 $**	146 615 $
Revenus (pertes) sur les instruments dérivés	**3 638**	–
Gain (perte) net réalisé sur les placements	**(184 098)**	(243 782)
Variation du gain (perte) latent sur les placements	**266 769**	(1 157 659)
TOTAL DU GAIN (PERTE) NET SUR LES PLACEMENTS ET LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS	**259 130**	(1 254 826)
Autres revenus (pertes)	**39**	–
Revenu tiré de prêts de titres (se reporter à la note 7 des notes annexes)	**435**	484
Gain (perte) net sur les soldes en devises	**(375)**	–
TOTAL DES AUTRES REVENUS (PERTES)	**99**	484
TOTAL DES REVENUS (PERTES)	**259 229**	(1 254 342)
CHARGES (se reporter aux notes annexes – renseignements propres au fonds)		
Frais de gestion	**1 350**	1 587
Frais d'administration	**985**	1 060
Frais liés au Comité d'examen indépendant	**1**	–
TPS/TVH	**233**	277
TOTAL DES CHARGES	**2 569**	2 924
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	**256 660 $**	(1 257 266) $
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE		
SÉRIE A	**1 644 $**	(11 689) $
SÉRIE D	**6 517 $**	(48 888) $
SÉRIE F	**4 473 $**	(19 548) $
SÉRIE O	**244 026 $**	(1 177 141) $
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART		
SÉRIE A	**0,20 $**	(1,32) $
SÉRIE D	**0,23 $**	(1,36) $
SÉRIE F	**0,23 $**	(1,13) $
SÉRIE O	**0,26 $**	(1,24) $

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableaux des flux de trésorerie *(non audité) (en milliers de dollars)*

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	2023	2022
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative	**256 660 $**	(1 257 266) $
AJUSTEMENTS AUX FINS DU RAPPROCHEMENT DES ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Intérêts à distribuer	**(8 952)**	(1 398)
Dividendes autres qu'en trésorerie	**–**	–
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fonds sous-jacents	**–**	–
Perte (gain) nette réalisée sur les placements	**184 098**	243 782
Variation de la perte (gain) latente sur les placements	**(266 769)**	1 157 659
(Augmentation) diminution des débiteurs	**6 480**	(3 277)
Augmentation (diminution) des créditeurs	**(25)**	(107)
(Augmentation) diminution des comptes sur marge	**–**	–
Coût des placements acquis*	**(8 482 527)**	(8 166 972)
Produit de la vente et à l'échéance de placements*	**8 745 290**	7 741 352
ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	**434 255**	(286 227)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit de l'émission de parts rachetables*	**699 655**	1 279 208
Trésorerie versée au rachat de parts rachetables*	**(1 128 904)**	(990 095)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables	**(5 507)**	(4 589)
ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	**(434 756) $**	284 524 $
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour la période	**(501)**	(1 703)
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture	**7 502**	8 553
TRÉSORERIE (DÉCOUVERT BANCAIRE) À LA CLÔTURE	**7 001 $**	6 850 $
Intérêts reçus (payés)†	**170 347 $**	144 739 $
Revenu tiré des (versé aux) fiducies de placement†‡	**– $**	– $
Dividendes reçus (payés)†‡	**– $**	– $

* Opérations en nature exclues.
† Classés dans les activités d'exploitation.
‡ Après déduction des retenues d'impôt à la source, le cas échéant.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

États des variations de la valeur liquidative *(non audité) (en milliers de dollars)*

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	Série A 2023	Série A 2022	Série D 2023	Série D 2022	Série F 2023	Série F 2022
VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE	**72 535 $**	96 908 $	**257 731 $**	455 994 $	**176 458 $**	123 955 $
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	**1 644**	(11 689)	**6 517**	(48 888)	**4 473**	(19 548)
Frais de rachat anticipé	**–**	–	**–**	–	**–**	–
Produit de l'émission de parts rachetables	**12 291**	6 441	**20 250**	10 719	**13 453**	151 046
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	**1 068**	856	**4 228**	3 694	**2 797**	2 114
Rachat de parts rachetables	**(9 073)**	(13 957)	**(15 844)**	(153 663)	**(17 046)**	(35 148)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS SUR LES PARTS RACHETABLES	**4 286**	(6 660)	**8 634**	(139 250)	**(796)**	118 012
Distributions tirées du revenu net	**(1 135)**	(907)	**(4 570)**	(3 945)	**(3 146)**	(2 780)
Distributions tirées des gains nets	**–**	–	**–**	–	**–**	–
Remboursements de capital	**–**	–	**–**	–	**–**	–
TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	**(1 135)**	(907)	**(4 570)**	(3 945)	**(3 146)**	(2 780)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	**4 795**	(19 256)	**10 581**	(192 083)	**531**	95 684
VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE	**77 330 $**	77 652 $	**268 312 $**	263 911 $	**176 989 $**	219 639 $

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	Série O 2023	Série O 2022	Total 2023	Total 2022
VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE	**8 641 796 $**	9 718 023 $	**9 148 520 $**	10 394 880 $
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	**244 026**	(1 177 141)	**256 660**	(1 257 266)
Frais de rachat anticipé	**–**	–	**–**	–
Produit de l'émission de parts rachetables	**691 714**	1 231 288	**737 708**	1 399 494
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	**167 108**	140 936	**175 201**	147 600
Rachat de parts rachetables	**(1 100 696)**	(913 578)	**(1 142 659)**	(1 116 346)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS SUR LES PARTS RACHETABLES	**(241 874)**	458 646	**(229 750)**	430 748
Distributions tirées du revenu net	**(171 857)**	(144 561)	**(180 708)**	(152 193)
Distributions tirées des gains nets	**–**	–	**–**	–
Remboursements de capital	**–**	–	**–**	–
TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	**(171 857)**	(144 561)	**(180 708)**	(152 193)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	**(169 705)**	(863 056)	**(153 798)**	(978 711)
VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE	**8 472 091 $**	8 854 967 $	**8 994 722 $**	9 416 169 $

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Informations générales (se reporter à la note 1 des notes annexes)

Le fonds a pour objectif de placement d'offrir aux investisseurs des rendements relativement élevés et la stabilité du capital en investissant dans un portefeuille bien diversifié composé de titres à revenu fixe émis principalement par des gouvernements ou des sociétés du Canada.

Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital (se reporter à la note 5 des notes annexes)

Risque de liquidité (%)

Les créances hypothécaires, qui sont des titres non liquides, représentent environ 0,1 % (0,1 % au 31 décembre 2022) de la valeur liquidative du fonds.

Risque de crédit (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds au risque de crédit, en fonction de la notation des émetteurs en date du :

Notation	**30 juin 2023**	31 décembre 2022
AAA	**29,0**	24,7
AA	**36,6**	41,4
A	**15,2**	16,6
BBB	**18,0**	16,4
Sans notation*	**1,2**	0,9
Total	**100,0**	100,0

* Les créances hypothécaires, qui comptent pour 6,9 % (12,8 % au 31 décembre 2022) des titres sans notation indiqués ci-dessus, sont toutes garanties par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), de sorte qu'elles sont garanties par un émetteur dont la notation est AAA. Les créances hypothécaires font l'objet d'une surveillance continue. Le fonds n'a subi aucune défaillance importante ni perte de crédit puisqu'il détient des créances hypothécaires de grande qualité. Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, il n'y avait aucun paiement hypothécaire en souffrance depuis plus de 90 jours.

Risque de concentration (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds (compte tenu des produits dérivés, le cas échéant) en date du :

Répartition des placements	**30 juin 2023**	31 décembre 2022
Obligations provinciales et municipales	**32,9**	34,7
Obligations de sociétés	**29,6**	33,0
Obligations fédérales	**25,8**	20,7
Obligations américaines	**3,6**	5,4
Obligations internationales	**2,1**	1,6
Créances hypothécaires	**0,1**	0,1
Trésorerie/Autres	**5,9**	4,5
Total	**100,0**	100,0

Risque de taux d'intérêt (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds au risque de taux d'intérêt, en fonction de la durée résiduelle des placements en date du :

Durée	**30 juin 2023**	31 décembre 2022
Moins de un an	**2,8**	2,0
1 an à 5 ans	**31,4**	33,3
5 ans à 10 ans	**30,6**	35,3
Plus de 10 ans	**35,2**	29,4
Total	**100,0**	100,0

En date du 30 juin 2023, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, et que toutes les autres variables avaient été constantes, la valeur liquidative du fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 7,0 % (6,8 % au 31 décembre 2022). En fait, les résultats réels pourraient différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être importante.

Hiérarchie des justes valeurs (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau ci-dessous présente le sommaire des données utilisées en date du 30 juin 2023 et du 31 décembre 2022.

30 juin 2023	**Niveau 1**	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total**
Actions	**–**	**–**	**–**	**–**
Fonds sous-jacents	**–**	**–**	**–**	**–**
Titres à revenu fixe et titres de créance	**–**	**8 459 527**	**7 083**	**8 466 610**
Placements à court terme	**–**	**504 067**	**–**	**504 067**
Instruments dérivés – actifs	**–**	**535**	**–**	**535**
Instruments dérivés – passifs	**–**	**–**	**–**	**–**
Total des instruments financiers	**–**	**8 964 129**	**7 083**	**8 971 212**
% du total du portefeuille	**–**	**99,9**	**0,1**	**100,0**

31 décembre 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	–	–	–	–
Fonds sous-jacents	–	–	–	–
Titres à revenu fixe et titres de créance	–	8 719 571	10 203	8 729 774
Placements à court terme	–	342 331	–	342 331
Instruments dérivés – actifs	–	1 163	–	1 163
Instruments dérivés – passifs	–	–	–	–
Total des instruments financiers	–	9 063 065	10 203	9 073 268
% du total du portefeuille	–	99,9	0,1	100,0

Pour les périodes closes le 30 juin 2023 et le 31 décembre 2022, il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre le niveau 1, le niveau 2 et le niveau 3.

Pour les périodes closes le 30 juin 2023 et le 31 décembre 2022, le rapprochement des instruments financiers évalués à la juste valeur au moyen de données non observables (niveau 3) se présente comme suit :

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Solde à l'ouverture	**10 203**	10 984
Achats nets	**3 032**	3 051
Ventes, remboursements et arrivées à échéances nets	**(6 149)**	(3 337)
Transferts nets – entrées (sorties)	**–**	–
Gains (pertes) réalisés	**–**	–
Variation des gains (pertes) latents	**(3)**	(495)
Solde à la clôture	**7 083**	10 203
Variation des gains (pertes) latents sur les actifs de niveau 3 détenus à la clôture de la période	**(3)**	(414)

Les actifs classés au niveau 3 sont des créances hypothécaires évaluées par fournisseur indépendant à l'aide de méthodes reconnues dans le secteur et fondées sur des données non observables. Les créances hypothécaires sont évaluées en actualisant les flux de trésorerie futurs à l'aide d'un taux d'actualisation égal au taux sans risque majoré d'une prime de risque appropriée. La prime de risque est calculée par le fournisseur à partir de son programme d'évaluation du risque et d'une matrice d'écart mensuel. Cette méthode quantitative fondée sur des règles analyse sept facteurs de risque afin d'évaluer le risque de marché, le risque de crédit et les primes de liquidité pour établir une évaluation globale pour chaque créance hypothécaire. Les états financiers des emprunteurs, les états des résultats et des loyers, le rapport de la dernière inspection de la propriété et les conditions du prêt hypothécaire font partie des données utilisées.

Au 30 juin 2023, une augmentation ou une diminution de 25 % (10 % au 31 décembre 2022) de la moyenne pondérée de la prime de risque de 0,80 % (1,05 % au 31 décembre 2022), une donnée non observable, diminuerait ou augmenterait la valeur liquidative du fonds d'environ 0,0 % (0,0 % au 31 décembre 2022).

Frais de gestion et d'administration (se reporter à la note 8 des notes annexes)

Les frais de gestion et les frais d'administration pour chaque série du fonds sont payables à RBC GMA et sont calculés selon les pourcentages annuels, avant TPS/TVH, de la valeur liquidative quotidienne de chaque série du fonds suivants.

	Frais de gestion	Frais d'administration
Série A	0,90 %	0,05 %
Série D	0,50 %*	0,05 %
Série F	0,40 %	0,05 %
Série O	s.o.†	0,02 %

* Les frais de gestion sont calculés au taux annuel de 0,50 % de la valeur liquidative des parts de série D, à condition que le total de tous les frais et autres charges (excluant les taxes déjà comprises et les commissions relatives aux opérations du portefeuille) payés ou payables par les parts de série D n'excède pas un montant calculé selon les pourcentages de la valeur liquidative des parts de série D suivants.

Valeur liquidative des parts de série D	**Pourcentage**
Jusqu'à 1 000 000 $	2,00
De 1 000 001 $ à 3 000 000 $	1,75
De 3 000 001 $ à 5 000 000 $	1,50
De 5 000 001 $ à 10 000 000 $	1,25
De 10 000 001 $ à 100 000 000 $	1,00
Plus de 100 000 000 $	0,75

† Les porteurs de parts de série O versent directement des frais de gestion négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Placements détenus par des parties liées (en milliers de dollars, sauf les nombres de parts)

La Banque Royale du Canada, ou l'une de ses filiales, détenait les placements suivants dans le fonds en date du :

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Nombre de parts détenues		
Série A	**68**	67
Série D	**13**	13
Série F	**74**	72
Valeur des parts	**1**	1

Impôts (en milliers de dollars) (se reporter à la note 6 des notes annexes)

Le montant approximatif des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital du fonds s'établissait comme suit :

Au 31 décembre 2022	
Pertes en capital	419 975
Pertes autres qu'en capital	–

Parts rachetables (en milliers)

Aucune limite n'est imposée quant au nombre de parts pouvant être émises. Les parts sont achetées et rachetées à la valeur liquidative par part.

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	**2023**	2022
Série A		
Nombre de parts à l'ouverture	**7 974**	9 164
Nombre de parts émises	**1 326**	657
Nombre de parts réinvesties	**116**	90
Nombre de parts rachetées	**(977)**	(1 434)
Nombre de parts à la clôture	**8 439**	8 477
Série D		
Nombre de parts à l'ouverture	**28 581**	43 497
Nombre de parts émises	**2 211**	1 112
Nombre de parts réinvesties	**464**	393
Nombre de parts rachetées	**(1 718)**	(15 941)
Nombre de parts à la clôture	**29 538**	29 061
Série F		
Nombre de parts à l'ouverture	**19 488**	11 775
Nombre de parts émises	**1 456**	15 720
Nombre de parts réinvesties	**306**	226
Nombre de parts rachetées	**(1 845)**	(3 635)
Nombre de parts à la clôture	**19 405**	24 086
Série O		
Nombre de parts à l'ouverture	**957 225**	925 807
Nombre de parts émises	**75 427**	128 418
Nombre de parts réinvesties	**18 317**	15 050
Nombre de parts rachetées	**(119 328)**	(95 398)
Nombre de parts à la clôture	**931 641**	973 877

Revenu tiré de prêts de titres (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) (se reporter à la note 7 des notes annexes)

Juste valeur des titres prêtés et de la garantie reçue, en date du :

	30 juin 2023	30 juin 2022
Juste valeur des titres prêtés	**1 474 621**	1 037 752
Juste valeur de la garantie reçue	**1 504 113**	1 058 508

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêts de titres du fonds et du revenu tiré de prêts de titres présenté dans l'état du résultat global.

	30 juin 2023		30 juin 2022	
	$	**%**	$	%
Revenu brut	**573**	**100**	645	100
RBC SI (payé)	**(138)**	**(24)**	(161)	(25)
Impôt retenu à la source	**–**	**–**	–	–
Revenu du fonds	**435**	**76**	484	75

Placements détenus par d'autres fonds de placement liés (%) (se reporter à la note 8 des notes annexes)

Le tableau ci-dessous résume, sous forme de pourcentage, la valeur liquidative du fonds détenue par d'autres fonds de placement liés en date du :

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Fonds équilibré Phillips, Hager & North	**4,2**	4,0
Fonds fiduciaire de retraite équilibré Phillips, Hager & North	**5,6**	4,8
Fonds fiduciaire de retraite prudent Phillips, Hager & North	**–**	–
Fonds fiduciaire de retraite de croissance Phillips, Hager & North	**–**	–
Fonds de retraite CIBLE 2015 Phillips, Hager & North	**–**	–
Fonds de retraite CIBLE 2020 Phillips, Hager & North	**0,1**	0,1
Fonds de retraite CIBLE 2025 Phillips, Hager & North	**0,1**	–
Portefeuille prudence sélect RBC	**–**	–
Portefeuille prudence élevée sélect RBC	**19,0**	19,1
Total	**29,0**	28,0

Compensation des actifs et des passifs financiers (en milliers de dollars) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau suivant présente les montants pour lesquels le fonds a un droit juridiquement exécutoire de compensation en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite. Le poste « Montant net » présente l'incidence sur le fonds dans l'éventualité où tous les droits de compensation seraient exercés.

Le 30 juin 2023

30 juin 2023	**Actif**	**Passif**
Montants bruts – actifs (passifs)	**535**	**–**
Montants ayant fait l'objet d'une compensation dans les états de la situation financière	**–**	**–**
Montants nets présentés dans les états de la situation financière	**535**	**–**
Montants connexes n'ayant pas fait l'objet d'une compensation	**–**	**–**
Montant donné (reçu) en garantie	**–**	**–**
Montant net	**535**	**–**

31 décembre 2022	Actif	Passif
Montants bruts – actifs (passifs)	1 163	–
Montants ayant fait l'objet d'une compensation dans les états de la situation financière	–	–
Montants nets présentés dans les états de la situation financière	1 163	–
Montants connexes n'ayant pas fait l'objet d'une compensation	–	–
Montant donné (reçu) en garantie	–	–
Montant net	1 163	–

1. Les fonds

Les fonds (le « fonds » ou les « fonds ») sont des fiducies de fonds communs de placement à capital variable régies par les lois de la province d'Ontario ou de la province de la Colombie-Britannique. RBC GMA est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds, et son siège social est situé au 155, rue Wellington Ouest, 22e étage, Toronto (Ontario). RBC GMA est aussi le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. La publication des présents états financiers a été approuvée par le conseil d'administration de RBC GMA le 9 août 2023.

Les fonds peuvent émettre un nombre illimité de parts de série A, de série AZ, de série Conseillers, de série Conseillers T5, de série T5, de série T8, de série H, de série D, de série DZ, de série F, de série FZ, de série FT5, de série FT8, de série I, de série N, de série O et de série FNB. Depuis le 11 avril 2022, la série Conseillers et la série Conseillers T5 ne sont plus offertes.

Les parts de série A et de série AZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série Conseillers et de série Conseillers T5 étaient offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés. Le 11 avril 2022, toutes les parts de série Conseillers et de série Conseillers T5 sont respectivement devenues des parts de série A et de série T5, le cas échéant.

Les parts de série T5 et de série T8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série H ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis et qui maintiennent le solde minimal requis par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série D et de série DZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de série D et de série DZ sont offertes aux investisseurs qui ont un compte auprès de RBC Placements en Direct Inc., de Phillips, Hager & North gestion de fonds de placement collectif ltée (PHN GF) ou de certains autres courtiers autorisés (principalement des courtiers exécutants).

Les parts de série F, de série FZ, de série FT5 et de série FT8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de série F, de série FT5 et de série FT8 ne sont offertes qu'aux investisseurs qui ont un compte à honoraires auprès de leur courtier.

Les parts de série I ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série F, de série FT5 et de série FT8, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis, qui maintiennent le solde minimal requis et qui ont un compte auprès d'un courtier signataire d'une entente sur la rémunération conclue avec RBC GMA.

Les parts de série N ne sont offertes qu'à des fonds de placement liés.

Les parts de série O ne sont offertes qu'aux grands investisseurs individuels ou institutionnels, ou aux courtiers. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les parts de série FNB sont cotées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou à la Bourse NEO (la « Bourse NEO »), selon le cas. La TSX et la Bourse NEO sont désignées chacune ci-après la « Bourse ». Les investisseurs peuvent acheter ou vendre leurs parts à la Bourse de la même manière que pour les autres titres cotés à la Bourse.

Fonds RBC	Série	Symbole à la Bourse
Fonds de revenu d'actions canadiennes RBC	Série FNB	RCEI
Fonds nord-américain de valeur RBC	Série FNB	RNAV
Fonds nord-américain de croissance RBC	Série FNB	RNAG
Fonds d'actions internationales RBC	Série FNB	RINT
Fonds de dividendes de marchés émergents RBC	Série FNB	REMD
Fonds mondial d'énergie RBC	Série FNB	RENG
Fonds mondial de métaux précieux RBC	Série FNB	RGPM
Fonds mondial de technologie RBC	Série FNB	RTEC

2. Période

L'information fournie dans les présents états financiers et les notes annexes sont en date du 30 juin 2023 et du 31 décembre 2022, le cas échéant, et pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022, le cas échéant, sauf pour les fonds ou les séries établies au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information est fournie pour la période commençant à la date de lancement indiquée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

3. Résumé des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et IAS 34 Information financière intermédiaire publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB). Les principales méthodes comptables des fonds sont les suivantes :

Classement et évaluation des actifs et des passifs financiers et des dérivés Chaque fonds classe son portefeuille de placements selon le modèle économique pour la gestion du portefeuille et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs et de passifs financiers est géré et la performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des fonds qui sont constitués uniquement de capital et d'intérêt ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ou à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des fonds. Tous les placements sont donc désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les actifs et passifs dérivés sont aussi évalués à la JVRN.

Les obligations des fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables représentent des passifs financiers et sont évaluées au montant de rachat, ce qui équivaut approximativement à la juste valeur à la date de clôture. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti.

Compensation des actifs et des passifs financiers Dans le cours normal de leurs activités, les fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association ou des accords similaires avec certaines contreparties qui permettent de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme une faillite ou la résiliation des contrats. Les renseignements concernant la compensation, le cas échéant, sont présentés dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Le montant reçu en garantie correspond aux montants détenus par une contrepartie ou un dépositaire pour le compte des fonds, et n'est donc pas présenté dans l'état de la situation financière. Le montant donné en garantie est constitué des montants détenus par un dépositaire ou une contrepartie du fonds pour le compte de la contrepartie, sous forme de trésorerie ou de titres. La trésorerie donnée en garantie est comptabilisée dans l'état de la situation financière, tandis que les titres donnés en garantie sont présentés dans l'inventaire du portefeuille du fonds concerné.

Classement des parts rachetables Les séries des fonds ont des caractéristiques différentes. Par conséquent, les parts rachetables en circulation sont classées dans les passifs financiers, conformément aux exigences d'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation.*

Entités structurées non consolidées Les fonds peuvent investir dans d'autres fonds et fonds négociés en bourse (FNB) gérés par le gestionnaire ou une société liée au gestionnaire (les « fonds parrainés ») et peuvent aussi investir dans d'autres fonds et d'autres FNB gérés par des entités non liées (les « fonds non parrainés ») (collectivement, les « fonds sous-jacents »). Les fonds sous-jacents sont considérés comme des entités structurées non consolidées, car leurs décisions ne sont pas influencées par les droits de vote ou tout autre droit similaire que détiennent les fonds. Les placements dans les fonds sous-jacents sont assujettis aux modalités énoncées dans les documents de placement du fonds sous-jacent en question et sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes quant à la valeur future de ces fonds. Les fonds sous-jacents ont recours à diverses stratégies de placement pour atteindre leurs objectifs respectifs, qui consistent généralement à réaliser une croissance du capital à long terme ou à générer un revenu régulier au moyen de placements dans des titres et dans d'autres fonds conformes à leurs stratégies.

Ils financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré du porteur qui donnent à ce dernier le droit à une part proportionnelle de la valeur liquidative du fonds sous-jacent concerné.

Les fonds ne consolident pas leurs placements dans des fonds sous-jacents, mais les comptabilisent à la juste valeur. Conformément à IFRS 10 *États financiers consolidés*, le gestionnaire a déterminé que les fonds sont des entités d'investissement, puisqu'ils répondent aux critères suivants :

i) obtenir des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion de placements;

ii) s'engager à investir ces fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de croissance du capital, des revenus de placement ou les deux;

iii) évaluer la performance de la quasi-totalité des placements sur la base de la juste valeur.

Par conséquent, la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est présentée dans l'inventaire du portefeuille et inscrite au poste « Placements, à la juste valeur » de l'état de la situation financière. La variation de la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est inscrite au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements » de l'état du résultat global.

Certains fonds peuvent investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou à d'autres actifs. Ces titres comprennent des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des créances, des titres garantis par des créances et d'autres titres qui, directement ou indirectement, représentent une participation dans, ou sont garantis par, des hypothèques immobilières. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de regroupements de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, tandis que les titres adossés à des créances sont créés à partir de différents types d'actifs, tels que des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur l'avoir net foncier ou des prêts étudiants. Les fonds comptabilisent ces placements à la juste valeur. La juste valeur de ces titres, présentée dans l'inventaire du portefeuille, représente le risque de perte maximal à la date des états financiers.

Détermination de la juste valeur La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant contre lequel l'instrument financier pourrait être échangé entre des parties bien informées et consentantes dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur est déterminée au moyen d'une hiérarchie à trois niveaux en fonction des données utilisées pour évaluer les instruments financiers des fonds. Les niveaux de la hiérarchie des données d'entrée sont les suivants :

Niveau 1 – les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix), y compris les cotations de courtiers, les cours obtenus de fournisseurs, les facteurs d'évaluation de la juste valeur provenant des fournisseurs et les cours des fonds sous-jacents qui ne sont pas négociés quotidiennement;

Niveau 3 – les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Toute modification apportée aux méthodes d'évaluation peut donner lieu à des transferts entre les niveaux.

La hiérarchie à trois niveaux utilisée pour la présentation des placements et des dérivés est incluse dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Les placements et les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, déterminée de la manière suivante :

Actions – Les actions ordinaires et les actions privilégiées sont évaluées d'après le cours de clôture enregistré par la bourse sur laquelle ces titres sont principalement négociés. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Titres à revenu fixe et titres de créance – Les obligations, les titres adossés à des créances hypothécaires, les prêts, les débentures et les autres titres de créance sont évalués d'après le cours moyen, tel qu'il est communiqué par les principaux courtiers de ces titres, ou par des fournisseurs de services d'évaluation indépendants.

Les créances hypothécaires approuvées en vertu de la LNH sont évaluées au montant de capital qui produirait un rendement égal au taux en vigueur pour les créances hypothécaires de nature et d'échéance similaires.

Placements à court terme – Les placements à court terme sont évalués au coût plus les intérêts courus, ce qui se rapproche de leur juste valeur.

Options – Les options donnent à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un titre ou un instrument financier sous-jacent donné à un prix d'exercice convenu et à une date, ou sur une période, donnée.

Les options cotées sont évaluées au cours de clôture de la bourse sur laquelle l'option est officiellement négociée. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Les options achetées et les options émises (vendues) sont comptabilisées à titre de placements dans les états de la situation financière. Ces placements sont comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière, et les gains et les pertes latentes à la fin de la séance de chaque jour d'évaluation sont comptabilisés comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements » dans l'état du résultat global.

Lorsqu'une option est exercée et que les titres sous-jacents sont acquis ou livrés, les frais d'acquisition ou le produit de la vente sont ajustés au montant de la prime. Au dénouement d'une option, le fonds réalise un gain ou une perte équivalant à l'écart entre la prime et le coût du dénouement de la position. À l'expiration d'une option, les gains ou les pertes correspondent au montant des primes respectivement reçues ou payées. Les gains (pertes) nets réalisés sur la vente ou l'achat d'options sont comptabilisés comme « Gain (perte) net réalisé sur les placements » dans l'état du résultat global.

Bons de souscription – Les bons de souscription sont évalués au moyen d'un modèle d'évaluation des options reconnu, qui tient compte de facteurs comme les modalités du bon de souscription, la valeur temps de l'argent et les données relatives à la volatilité qui ont de l'importance pour cette évaluation.

Contrats à terme normalisés – Les contrats à terme normalisés conclus par les fonds sont des arrangements financiers visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à un prix contractuel, à une date ultérieure déterminée. Cependant, les fonds n'ont pas l'intention d'acheter ni de vendre l'instrument financier en question à la date de règlement, mais plutôt de liquider chaque contrat à terme normalisé avant le règlement en concluant des contrats à terme normalisés équivalents de sens inverse. Les contrats à terme normalisés sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Tout gain ou perte à la fin de la séance de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme normalisés sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière.

Contrats à terme de gré à gré – Les contrats à terme de gré à gré sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme de gré à gré sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière. Tout gain ou perte latent à la fin de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements » et les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change sont inscrits au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global.

Swaps de rendement global – Un swap de rendement global est une entente selon laquelle une partie effectue des paiements en fonction d'un taux établi, fixe ou variable, alors que l'autre partie effectue des paiements en fonction du rendement d'un actif sous-jacent, qui comprend le revenu généré et les gains en capital. Les swaps de rendement global sont évalués quotidiennement au cours du marché selon les cotations des teneurs de marché, et la variation de la valeur, le cas échéant, est comptabilisée comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié avant l'échéance, le fonds inscrit un gain ou une perte réalisé équivalant à l'écart entre la valeur actualisée nette réelle et la valeur actualisée nette prévue au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global. Les gains et les pertes latents sont comptabilisés comme « Montant à recevoir sur les contrats de swaps ouverts » ou « Montant à payer sur les contrats de swaps ouverts » dans l'état de la situation financière, selon le cas. Les risques des swaps de rendement global consistent à ce que les conditions de marché puissent changer et que la contrepartie ne puisse remplir ses obligations en vertu de l'entente.

Swaps de taux d'intérêt – Un swap de taux d'intérêt est une entente conclue entre deux parties visant l'échange de paiements périodiques d'intérêts en fonction d'un montant principal notionnel. Les paiements périodiques nets d'intérêts reçus ou versés aux termes de swaps de taux d'intérêt sont comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » dans l'état du résultat global. Les paiements reçus ou versés au moment où le fonds conclut le swap sont comptabilisés à titre d'actif ou de passif dans les états de la situation financière. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps de taux d'intérêt sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

Swaps sur défaillance – Un swap sur défaillance est une entente conclue entre un acheteur de protection et un vendeur de protection. L'acheteur de protection verse périodiquement un montant en échange d'un paiement par le vendeur de protection conditionnel à un événement de crédit, tel que la défaillance, la faillite ou la restructuration de l'entité de référence. Les montants versés ou reçus sont comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps sur défaillance sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

Fonds sous-jacents – Les fonds sous-jacents qui ne sont pas des fonds négociés en bourse sont évalués selon leur valeur liquidative respective par part, valeur qui est fournie par les sociétés de fonds communs de placement à la date

d'évaluation pertinente, et les fonds sous-jacents qui sont des fonds négociés en bourse sont évalués au cours de clôture du marché à la date d'évaluation pertinente.

Évaluation de la juste valeur des placements – Les fonds ont établi des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres et des autres instruments financiers dont le prix du marché ne peut être obtenu facilement ou déterminé de façon fiable. Des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres étrangers négociés quotidiennement hors Amérique du Nord ont été établies pour éviter des prix caducs et pour tenir compte, entre autres facteurs, de tout événement se produisant après la fermeture d'un marché étranger.

La direction a aussi établi des méthodes selon lesquelles les fonds utilisent principalement une approche fondée sur le marché qui tient compte des actifs et des passifs connexes ou comparables, de la valeur liquidative par part (pour les fonds négociés en bourse), des transactions récentes, des multiples de marché, des valeurs comptables et d'autres renseignements pertinents. Ils peuvent également avoir recours à une méthode fondée sur les revenus qui permet d'évaluer la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie qui devraient être générés par les placements. Des escomptes peuvent par ailleurs être appliqués en raison de la nature ou de la durée des restrictions sur la cession des placements, mais seulement si ces restrictions sont des caractéristiques intrinsèques de l'instrument. En raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation de tels placements, la juste valeur peut différer considérablement de la valeur qui aurait été obtenue si un marché actif avait existé.

Toutes les techniques d'évaluation sont passées en revue périodiquement par le comité d'évaluation du gestionnaire et sont approuvées par le gestionnaire. Les politiques et procédures d'évaluation des fonds sont également surveillées par le comité d'évaluation.

Trésorerie La trésorerie comprend la trésorerie et les dépôts bancaires, et est comptabilisée au coût amorti. La valeur comptable de la trésorerie se rapproche de sa juste valeur en raison de son échéance à court terme.

Comptes sur marge Les comptes sur marge représentent les dépôts de garantie détenus auprès de courtiers en lien avec des contrats sur instruments dérivés.

Monnaie fonctionnelle À l'exception des fonds énumérés ci-après, les souscriptions, les rachats et le rendement des fonds sont exprimés en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle des fonds. Pour le Fonds de marché monétaire américain Phillips, Hager & North, le Fonds du marché monétaire américain RBC, le Fonds du marché monétaire $ US Plus RBC, le Fonds d'obligations gouvernementales à court terme $ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés à court terme $ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales $ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement $ US RBC, le Fonds d'obligations à rendement élevé $ US RBC, le Fonds stratégique d'obligations à revenu $ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement $ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé $ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay, le Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada), le Portefeuille d'obligations essentielles $ US RBC, le Portefeuille d'obligations essentielles plus $ US RBC, le Fonds de revenu mensuel américain RBC et le Portefeuille mondial équilibré $ US RBC (collectivement, les « fonds en dollars américains »), les souscriptions, les rachats et le rendement sont exprimés en dollars américains. Par conséquent, le dollar américain est la monnaie fonctionnelle de ces fonds.

Conversion des devises La valeur des placements et des autres éléments d'actif et de passif libellés en devises est convertie en dollars canadiens (en dollars américains dans le cas des fonds en dollars américains) au taux de change en vigueur chaque jour d'évaluation. Les gains et les pertes sur les soldes en devises sont compris au poste « Gain (perte) net sur les soldes en devises » dans l'état du résultat global. Les achats et les ventes de placements ainsi que les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations. Les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change au comptant et à terme sont inscrits au poste « Revenus tirés des instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Évaluation des séries Une valeur liquidative différente est calculée pour chaque série de parts d'un fonds. La valeur liquidative d'une série de parts donnée est établie en fonction de la valeur de sa part proportionnelle de l'actif et du passif communs à toutes les séries du fonds, moins le passif du fonds qui est exclusivement imputable à cette série. Les charges imputables directement à une série sont imputées à celle-ci. Les autres charges sont réparties proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. Les charges sont comptabilisées chaque jour.

Opérations de placement Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les coûts de transactions, tels que les commissions de courtage, engagés par les fonds sont comptabilisés dans l'état du résultat global pour la période considérée. Les gains et les pertes latents sur les placements représentent la différence entre la juste valeur et le coût moyen pour la période. Le coût de l'actif du portefeuille ainsi que les gains et les pertes réalisés et latents sur les placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen, qui ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe et les titres de créance, à l'exception des obligations à coupon zéro et des placements à court terme.

Comptabilisation des revenus Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende, et les intérêts à distribuer correspondent aux taux du coupon comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement et/ou aux intérêts attribués aux obligations à coupon zéro. Le poste « Revenu tiré des fiducies de placement » comprend le revenu provenant des fonds sous-jacents et des autres fiducies. Les primes payées ou escomptes reçus à l'achat d'obligations à coupon zéro sont amortis. Les paiements d'intérêts que versent les fonds aux contreparties sur la branche à payer des contrats dérivés sont comptabilisés comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global.

Augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part L'augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part dans l'état du résultat global représente l'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, divisée par le nombre moyen de parts en circulation, par série, au cours de la période.

Frais de rachat anticipé Les frais de rachat anticipé (frais d'opérations à court terme) sont versés directement à un fonds et visent à limiter les opérations trop fréquentes et les coûts connexes. À l'exception des fonds du marché monétaire, un fonds peut exiger des frais correspondant à 2 % de la valeur courante des parts lorsque le porteur demande le rachat ou la substitution de ses parts dans les sept jours suivant l'achat de parts ou la substitution précédente des parts d'un autre fonds. Ces montants sont inclus dans l'état des variations de la valeur liquidative.

Devises Une liste des abréviations utilisées dans l'inventaire du portefeuille figure ci-dessous :

AUD – Dollar australien
BRL – Real brésilien
CAD – Dollar canadien
CHF – Franc suisse
CLP – Peso chilien
CNH/CNY – Renminbi chinois
COP – Peso colombien
CZK – Couronne tchèque
DKK – Couronne danoise
DOP – Peso dominicain
EGP – Livre égyptienne
EUR – Euro
GBP – Livre sterling
HKD – Dollar de Hong Kong
HUF – Forint hongrois
IDR – Rupiah indonésienne
ILS – Nouveau shekel israélien
INR – Roupie indienne
JPY – Yen japonais
KRW – Won sud-coréen
MXN – Peso mexicain
MYR – Ringgit malais
NOK – Couronne norvégienne
NZD – Dollar néo-zélandais
PEN – Nouveau sol péruvien
PHP – Peso philippin
PLN – Zloty polonais
RON – Leu roumain
RSD – Dinar serbe
SEK – Couronne suédoise
SGD – Dollar de Singapour
THB – Baht thaïlandais
TRY – Nouvelle livre turque
TWD – Nouveau dollar taïwanais
USD – Dollar américain
ZAR – Rand sud-africain

Opérations en nature et échanges entre les séries d'un fonds Conformément à IAS 7, les activités d'exploitation et de financement comptabilisées aux tableaux des flux de trésorerie des fonds excluent les opérations hors trésorerie. Les principales différences entre les montants provenant des parts émises et rachetées présentés aux états des variations de la valeur liquidative et aux tableaux des flux de trésorerie concernent les opérations en nature et les échanges entre les séries d'un fonds. De même, les postes « Coût des placements acquis » et « Produit de la vente et à l'échéance de placements » des tableaux des flux de trésorerie excluent ces opérations en nature.

4. Jugements et estimations comptables critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et des estimations comptables les plus importants établis par la direction aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation à la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Les fonds ont établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien surveillées, passées en revue de manière indépendante et systématiquement appliquées d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des fonds étaient considérées comme appropriées à la date de clôture.

Les fonds peuvent détenir des instruments financiers non cotés sur des marchés actifs. La note 3 traite des méthodes de la direction concernant les estimations utilisées dans la détermination de la juste valeur.

5. Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital

RBC GMA est responsable de la gestion du capital de chaque fonds, qui correspond à la valeur liquidative et se compose principalement des instruments financiers du fonds.

En raison de leurs activités de placement, les fonds sont exposés à divers risques financiers. RBC GMA cherche à réduire au minimum les effets défavorables potentiels de ces risques sur le rendement de chaque fonds en ayant recours à des gestionnaires de portefeuille professionnels chevronnés, en suivant quotidiennement l'évolution des placements de chaque fonds et les événements du marché, en diversifiant le portefeuille de placements selon les contraintes dictées par l'objectif de placement et, dans certains cas, en couvrant périodiquement certains risques au moyen de dérivés. Pour gérer les risques, RBC GMA maintient une structure de gouvernance pour superviser les activités de placement de chaque fonds et surveille la conformité avec la stratégie de placement de chaque fonds, les directives internes ainsi que les règlements sur les valeurs mobilières.

En février 2022, les forces russes ont envahi l'Ukraine, ce qui a abouti à un conflit armé ainsi qu'à l'imposition de sanctions économiques contre la Russie. Les risques de volatilité, de restrictions des échanges, dont l'éventualité d'une suspension prolongée des opérations sur le marché boursier russe, et de défaillance pesant sur les titres russes pourraient nuire à la performance d'un fonds. Le gestionnaire suit de près la situation.

Le risque lié aux instruments financiers, tel qu'il s'applique à un fonds particulier, est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds. Ces risques comprennent ceux auxquels le fonds est directement exposé ainsi que l'exposition proportionnelle des fonds sous-jacents aux risques, le cas échéant.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend de la possibilité que les placements d'un fonds ne puissent être aisément convertis en trésorerie au besoin. Les fonds sont exposés quotidiennement à des demandes de rachats de parts au comptant. Pour gérer le risque de liquidité, les gestionnaires investissent la plus grande partie de l'actif des fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être liquidés facilement. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, au moins 90 % de l'actif de chaque fonds doit être investi dans des placements liquides. En outre, les fonds cherchent à conserver suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour assurer leur liquidité et peuvent emprunter jusqu'à 5 % de leur valeur liquidative pour financer les rachats. Tous les passifs financiers non dérivés, à l'exception des parts rachetables, sont exigibles dans les 90 jours.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'un émetteur ou une contrepartie manque à ses obligations financières et entraîne une perte. La valeur comptable des placements et des autres actifs inscrits aux états de la situation financière d'un fonds représente l'exposition maximale au risque de crédit. Les fonds évaluent le risque de crédit et les pertes de crédit attendues en utilisant la probabilité de défaillance, l'exposition en cas de défaut et la perte en cas de défaut. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue, la direction tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Les autres créances, montants à recevoir des courtiers, trésorerie, marge et dépôts à court terme sont détenus par des contreparties dont la notation est d'au moins BBB-. La direction estime que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Les fonds n'ont donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable. La juste valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent sur les obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie. Pour certains fonds, l'exposition au risque de crédit est atténuée par la participation à un programme de prêts de titres (voir la note 7). RBC GMA surveille quotidiennement l'exposition de chaque fonds au risque de crédit ainsi que les notations des contreparties.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de l'exposition nette à des instruments financiers d'une même catégorie d'actifs, d'une même région ou d'un même secteur d'activité ou segment de marché. Les instruments financiers d'une même catégorie présentent des caractéristiques similaires et peuvent subir de façon similaire l'incidence de changements dans la situation économique ou d'autres conditions.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de fluctuation de la juste valeur des placements productifs d'intérêts d'un fonds en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. La valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance, comme les obligations, les débentures, les créances hypothécaires et d'autres titres porteurs de revenu, varie selon les taux d'intérêt. En général, la valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt montent.

Certains fonds investissent dans des titres de créance, dont certains ont un taux variable lié à un taux interbancaire. Il est possible qu'un changement de taux de référence soit effectué pour ces titres de créance avant que le fonds liquide ses placements. Ce changement, le cas échéant, aura un impact sur la variation de la juste valeur des placements en question et son incidence sur chacun des fonds ne devrait pas être importante.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque de fluctuation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle d'un fonds en raison de la variation des taux de change. La valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle varie selon les fluctuations de celle-ci, par rapport à la valeur de la monnaie dans laquelle le placement est libellé. Lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle diminue par rapport aux monnaies étrangères, la valeur des placements étrangers augmente. À l'inverse, lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle augmente, la valeur des placements étrangers diminue. Le risque de change, tel qu'il est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds, correspond à l'exposition d'un fonds aux fluctuations du change monétaires et non monétaires.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque de fluctuation de la valeur des instruments financiers en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers se négociant sur un marché ou un segment de marché.

6. Impôt

Les fonds répondent à la définition de fiducie de fonds communs de placement à capital variable ou de fiducie d'investissement à participation unitaire au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « LIR »). Généralement, les fonds sont assujettis à l'impôt sur le revenu. Cependant, aucun impôt n'est exigible sur le revenu net ou le montant net des gains en capital réalisés qui sont distribués aux porteurs de parts. Comme les fonds ne comptabilisent pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été indiquée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Dans le cas des fiducies de fonds communs de placement, l'impôt exigible sur le montant net des gains en capital réalisés est remboursable, selon une formule établie, au rachat de parts des fonds. Les fonds ont l'intention de verser chaque année la totalité du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés aux porteurs de parts pour ne pas être assujettis à l'impôt sur le revenu. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée.

Si un fonds ne constitue pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR tout au long d'une année d'imposition, i) il pourrait devoir payer un impôt minimum de remplacement en vertu de la LIR pour l'année en question, ii) il ne serait pas admissible aux remboursements au titre des gains en capital en vertu de la LIR au cours de l'année en question, iii) il pourrait être visé par les règles d'évaluation à la valeur du marché décrites ci-après et iv) il pourrait être visé par un impôt spécial en vertu de la partie XII.2 de la LIR, tel qu'il est décrit ci-après, pour l'année.

Si un fonds n'est pas admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement et que plus de la moitié (calculée selon la juste valeur marchande) de ses parts sont détenues par un ou plusieurs porteurs de parts qui sont considérés comme des « institutions financières » aux fins de certaines règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché contenues dans la LIR, le fonds sera alors lui-même traité comme une institution financière en vertu de ces règles spéciales. Aux termes de ces règles, le fonds devra constater au moins une fois par année à titre de revenu les gains et les pertes accumulés sur certains types de titres de créance et de titres de capitaux propres qu'il détient et sera également assujetti à des règles spéciales relatives à l'inclusion du revenu à l'égard de ces titres. Le revenu découlant d'un tel traitement sera inclus dans les sommes qui seront distribuées aux porteurs de parts. Si plus de la moitié des parts du fonds cessent d'être détenues par des institutions financières, l'année d'imposition du fonds sera réputée prendre fin tout juste avant ce moment-là et les gains ou les pertes accumulés avant ce moment-là seront réputés avoir été réalisés ou subis par le fonds et seront distribués aux porteurs de parts. Une nouvelle année d'imposition commencera alors pour le fonds et, pour cette année d'imposition et les années d'imposition subséquentes, tant que des institutions financières ne détiendront pas plus de la moitié des parts du fonds, le fonds ne sera pas visé par ces règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché.

Si à tout moment au cours d'une année, un fonds, qui n'est pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR au cours de l'année complète, compte un porteur de parts qui est un « bénéficiaire étranger ou assimilé », le « revenu distribué », au sens de la LIR, du fonds sera assujetti à un impôt spécial au taux de 40 % en vertu de la partie XII.2

de la LIR. Un « bénéficiaire étranger ou assimilé » comprend un non-résident et le « revenu distribué » comprend les gains en capital imposables provenant de la disposition de « biens canadiens imposables » et le revenu provenant d'activités exercées au Canada (qui pourrait comprendre les gains sur certains dérivés). Si un fonds est assujetti à l'impôt en vertu de la partie XII.2 de la LIR, le fonds pourrait faire une distribution en conséquence de laquelle les porteurs de parts qui ne sont pas des bénéficiaires étrangers ou assimilés recevront un crédit d'impôt à l'égard de leur quote-part de l'impôt que le fonds a payé en vertu de la partie XII.2.

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire tout gain en capital futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur vingt ans et portées en diminution des revenus imposables futurs.

Le montant total des distributions pour les parts de série T5 et de série FT5 pour une année pourrait dépasser la partie du revenu et des gains en capital réalisés par le fonds cette année-là qui sont attribuables aux parts de série T5 et de série FT5. L'excédent sera traité comme un remboursement de capital pour le porteur de parts. Un remboursement de capital constitue un remboursement à l'épargnant d'une partie du capital qu'il a investi.

7. Revenu tiré de prêts de titres

Certains fonds prêtent de temps à autre des titres qu'ils détiennent afin de réaliser un revenu supplémentaire. Le revenu tiré du prêt de titres est comptabilisé dans l'état du résultat global. Chaque fonds concerné souscrit à un programme de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI). La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par un fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le fonds reçoit une garantie assortie d'une notation approuvée d'au moins A et couvrant au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. En cas de perte liée au crédit ou au marché relativement à la garantie, le fonds reçoit une indemnité versée par RBC SI. Par conséquent, le risque de crédit lié aux prêts de titres est considéré comme minime.

8. Frais d'administration et autres opérations entre parties liées

Gestionnaire et gestionnaire de portefeuille

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale »). RBC GMA est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds. RBC GMA gère les activités quotidiennes des fonds, leur fournit des conseils en placement et des services de gestion de portefeuille et nomme les placeurs pour compte. En contrepartie, les fonds versent des frais de gestion à RBC GMA. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts de série O versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les fonds versent des frais d'administration fixes à RBC GMA. Les frais d'administration fixes sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. En contrepartie, RBC GMA paie certaines charges d'exploitation des fonds. Ces charges comprennent les frais de dépôt réglementaire de documents et d'autres frais liés à l'exploitation quotidienne dont, entre autres, les frais de tenue des registres, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation des fonds, les droits de garde, les honoraires d'audit et les frais juridiques ainsi que les frais de préparation et de distribution des rapports annuels et intermédiaires, des prospectus, des relevés et de l'information aux porteurs.

En plus des frais d'administration fixes, les fonds paient également certaines charges d'exploitation directement, y compris les frais et charges liés au Comité d'examen indépendant (CEI) des fonds qui ne sont pas liés aux frais annuels, aux frais relatifs aux assemblées et au remboursement des dépenses des membres du CEI, de même que les coûts liés à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire et tous les frais d'emprunt (collectivement, les « autres frais liés au fonds »), ainsi que les taxes (notamment la TPS/TVH). RBC GMA, et non les fonds, assume les frais annuels, les frais relatifs aux assemblées et le remboursement des dépenses des membres du CEI. Les autres frais des fonds sont répartis proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. RBC GMA peut, pour certains exercices et dans certains cas, assumer une partie des charges d'exploitation. La décision d'assumer les charges d'exploitation est réévaluée chaque année et prise au gré de RBC GMA, sans en aviser les porteurs de parts.

Certains fonds peuvent investir dans des parts d'autres fonds gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées (les « fonds sous-jacents »). Un fonds n'investira pas dans des parts d'un fonds sous-jacent s'il est tenu de payer des frais de gestion ou des primes de rendement relativement à cet investissement qui seraient plausiblement un doublement des frais payables par ce fonds sous-jacent pour le même service. Dans la

mesure où un fonds investit dans des fonds sous-jacents gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées, les frais et les charges payables par ces fonds sous-jacents s'ajoutent à ceux payables par le fonds. Toutefois, un fonds n'investira pas dans un ou plusieurs fonds sous-jacents si les frais de gestion ou les primes de rendement à payer s'ajoutent aux frais payables par le fonds sous-jacent pour obtenir le même service. La participation d'un fonds dans les fonds sous-jacents est présentée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis aux fonds ou de différentes opérations effectuées avec ceux-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies. Les fonds ont également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services aux fonds dans le cours normal de leurs activités, lesquelles sont toutes des filiales en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada, sont présentées ci-après.

Sous-conseillers

RBC Global Asset Management (U.S.) Inc. est le sous-conseiller de :
Fonds d'obligations gouvernementales à court terme $ US RBC
Fonds d'obligations de sociétés à court terme $ US RBC (pour le fonds sous-jacent)
Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement $ US RBC
Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement $ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada) (pour le fonds sous-jacent)
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé $ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
Fonds de revenu mensuel américain RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'actions américaines de base de sociétés à petite capitalisation RBC
Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à petite capitalisation RBC
Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
Fonds d'actions américaines multistyle toutes capitalisations Phillips, Hager & North

RBC Global Asset Management (UK) Limited est le sous-conseiller de :
Fonds d'obligations mondiales à court terme RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations étrangères RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales $ US RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé RBC (pour une partie du fonds)
Fonds en devises des marchés émergents RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations de marchés émergents RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales à revenu mensuel BlueBay*
Fonds d'obligations souveraines mondiales BlueBay (Canada)*
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement $ US BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations européennes à rendement élevé BlueBay (Canada)*
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada)* (pour le fonds sous-jacent)
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé $ US BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada)*
Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada)*
Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay*
Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada)*
Fonds d'obligations mondiales convertibles BlueBay (Canada)*
Fonds de revenu mensuel américain RBC (pour une partie du fonds)

Fonds équilibré RBC (pour une partie du fonds)
Fonds équilibré mondial RBC (pour une partie du fonds)
Fonds équilibré Vision RBC (pour une partie du fonds)
Fonds international de croissance de dividendes RBC
Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds)
Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds sous-jacent)
Fonds d'actions européennes RBC
Fonds d'actions de sociétés européennes à moyenne capitalisation RBC
Fonds multistratégique d'actions de marchés émergents RBC (pour les fonds sous-jacents)
Fonds de dividendes de marchés émergents RBC
Fonds de dividendes de marchés émergents hors Chine RBC
Fonds d'actions de marchés émergents RBC
Fonds spécifique d'actions de marchés émergents RBC
Fonds d'actions de marchés émergents sans combustibles fossiles Vision RBC
Fonds d'actions de sociétés à petite capitalisation de marchés émergents RBC
Fonds mondial de croissance de dividendes RBC
Fonds mondial de croissance de dividendes neutre en devises RBC
Fonds d'actions mondiales RBC
Fonds d'actions mondiales Vision RBC
Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC
Fonds spécifique d'actions mondiales RBC
Fonds spécifique d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)
Fonds leaders d'actions mondiales RBC
Fonds leaders d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)
Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)
Fonds d'actions outre-mer Phillips, Hager & North
Fonds d'actions mondiales Phillips, Hager & North

* Avant le 1er avril 2023, BlueBay Asset Management LLP était sous-conseiller de ces fonds.

RBC Global Asset Management (Asia) Limited est le sous-conseiller de :
Fonds équilibré RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
Fonds équilibré mondial RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
Fonds équilibré Vision RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
Fonds international de croissance de dividendes RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds sous-jacent)
Fonds d'actions asiatiques RBC (pour les fonds sous-jacents)
Fonds d'actions Asie-Pacifique hors Japon RBC
Fonds d'actions chinoises RBC
Fonds d'actions japonaises RBC

Les honoraires versés aux sous-conseillers sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Le gestionnaire paie aux sous-conseillers ces honoraires à même les frais de gestion qui lui ont été versés par les fonds.

Fiduciaire

RBC GMA est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. RBC SI est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province de la Colombie-Britannique. Le fiduciaire détient le titre de propriété à l'égard des biens des fonds pour le compte des porteurs de parts. Le gestionnaire paie des honoraires au fiduciaire à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Placeurs

RBC GMA, Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Placements en Direct Inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et PHN GF sont les placeurs principaux des fonds, ou les placeurs de certaines séries de parts des fonds. Les courtiers reçoivent une commission de suivi en fonction de la valeur totale des parts de série A, de série Conseillers, de série Conseillers T5, de série T5, de série T8, de série H et de série D de leurs clients.

Dépositaire

RBC SI est le dépositaire des fonds et en détient l'actif. Le gestionnaire paie à RBC SI des droits de garde à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Agents chargés de la tenue des registres

RBC GMA, RBC SI ou la Banque Royale (ou une combinaison de celles-ci) sont les agents chargés de la tenue des registres des fonds et elles tiennent un registre des porteurs de parts des fonds. Les agents chargés de la tenue des registres traitent également les ordres et établissent les relevés de compte. Le gestionnaire paie des honoraires aux agents chargés de la tenue des registres à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Courtiers

Les fonds ont conclu ou peuvent conclure des ententes de courtage standard aux taux du marché avec des parties liées, telles que RBC Dominion valeurs mobilières Inc., RBC Marchés des Capitaux, SARL, RBC Europe Limited, NBC Securities Inc. et la Banque Royale du Canada.

Agent de prêt de titres

Dans la mesure où un fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres du fonds. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé entre le fonds et l'agent de prêt de titres.

Administrateur d'hypothèques

La Banque Royale peut gérer les créances hypothécaires pour le compte des fonds. Le gestionnaire paie des honoraires à la Banque Royale à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Autres opérations entre parties liées

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, les fonds se sont appuyés sur les instructions permanentes du CEI relativement aux opérations suivantes :

Opérations entre parties liées

a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;

b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres auprès du public;

c) les achats de titres de créance auprès d'un courtier lié ou les ventes de titres de créance à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi à titre de contrepartiste;

Opérations entre fonds

d) les achats de titres détenus par un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA ou les ventes de titres à un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées et les opérations entre fonds soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le CEI de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable des fonds; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA; iv) donner un résultat juste et raisonnable pour les fonds. Les politiques de RBC GMA exigent en outre que les décisions de placement liées aux opérations entre fonds soient prises dans l'intérêt véritable de chaque fonds.

9. Changements dans la présentation des états financiers

En raison d'un changement de système comptable au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les fonds ont modifié la présentation de certains postes liés au coût des placements avec amortissement d'escomptes ou de primes. Les escomptes sur les placements à court terme sont dorénavant amortis sur le coût des placements, alors qu'ils étaient auparavant comptabilisés en tant qu'intérêts à recevoir. De plus, les escomptes et les primes liés aux obligations coupons détachés convertibles sont aussi amortis sur le coût des placements. Les données comparatives n'ont pas été reclassées, car les informations requises pour le faire ne sont pas disponibles. En raison de ce changement de présentation, pour la période close le 31 décembre 2022, les montants relatifs aux obligations coupons détachés convertibles qui étaient auparavant comptabilisés au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements » sont désormais comptabilisés au poste « Intérêts à distribuer » de l'état du résultat global et le poste « Intérêts à distribuer » du tableau des flux de trésorerie fait maintenant l'objet d'un ajustement sans effet sur la trésorerie. Les postes qui étaient auparavant ajustés étaient « (Augmentation) diminution des débiteurs » et « Produit de la vente et à l'échéance de placements » dans le tableau des flux de trésorerie. Les changements dans la présentation des placements à court terme n'ont eu aucune incidence sur l'état du résultat global.

10. Révision des données comparatives

Les données comparatives de l'état des variations de la valeur liquidative et de l'état du résultat global du Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation RBC ont été révisées pour tenir compte de la transformation de la série F en série I. Auparavant, les montants de la série F étaient présentés de façon distincte. Ils ont été ajustés pour refléter la transformation de cette série en série I sur une base combinée.